

À ne pas rater en mai...



VÉLO  
VILLAGE  
6<sup>e</sup> ÉDITION

Samedi 24 mai



Le printemps  
des fermes



Samedi 17 mai



PRINTEMPS 2025

En pages centrales,  
les programmes de

- Printemps  
des fermes
- Jazz à Vienne 2025

# sommaire

## 3 Édito

## 4 Les vœux à...

## 6 Connaître & participer

- > Le siège de l'Agglo fait peau neuve
- > Conseil de Développement : propositions, actions !
- > Les principaux investissements de l'Agglo en 2025

## 10 Vivre & se déplacer

- > 2<sup>de</sup> matinée baby-dating
- > Une nouvelle cour pour la crèche La Clé des Champs
- > Le pôle petite enfance La Farandole, entièrement repensé
- > L'Agglo a ouvert un nouveau lieu d'accueil, d'échanges et de jeux pour les parents et les enfants
- > Revaloriser les eaux de lavage du stade nautique
- > L'Agglo investit pour la formation des maîtres-nageurs sauveteurs
- > Les conducteurs de L'Va sensibilisés au handicap physique
- > Vélo Village 2025 à Saint-Cyr-sur-le-Rhône
- > Une utilisation du numérique sécurisée et responsable
- > Comment se passe le déploiement des tablettes ?
- > Le centre hospitalier de Vienne vous informe
- > Une nouvelle instance de concertation entre les communes, l'Agglo et les acteurs de la santé

## 19 Entreprendre & réaliser

- > Le printemps des fermes
- > Une couverture nationale et une réactivité remarquable depuis Vienne
- > L'Agglo organise son premier Carrefour des Talents
- > Soutenir la vitalité du commerce dans nos communes
- > Un nouveau dispositif pour la création d'entreprise

## 29 Valoriser & préserver

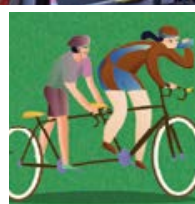
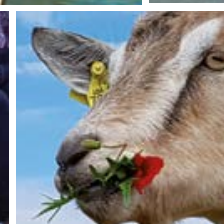
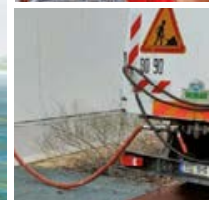
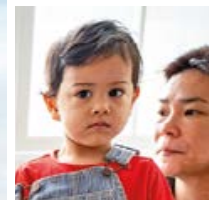
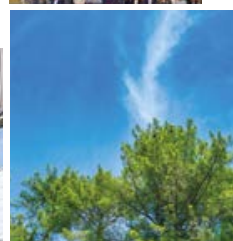
- > Le compostage de proximité : un engagement éco-citoyen
- > C'est le printemps ! Comment gérer ses végétaux au jardin ?
- > Ayons le bon réflexe ! Réparons !
- > Une baisse significative des quantités de déchets dans les déchèteries publiques de l'Agglo
- > Qualité de l'air : comment savoir si je peux circuler avec mon véhicule ?
- > Les Rencontres du Plan Climat
- > Le vrai-faux sur les panneaux photovoltaïques (suite)
- > Des panneaux solaires, pourquoi pas vous ?

## 36 Alors on sort !

- > Une sélection non exhaustive de manifestations
- > Caravan'Jazz, un événement à part entière

## 38 L'Agglo & vous

## 40 Caravan'Jazz



## Agglomag

Le magazine de Vienne Condrieu Agglomération

**N°26 - PRINTEMPS 2025**

Espace Saint-Germain / Bâtiment Antares  
30, avenue du Général Leclerc - BP 263 / 38217 Vienne Cedex  
Tél : 04 74 78 32 10

info@vienne-condrieu-agglomeration.fr  
et www.vienne-condrieu-agglomeration.fr

Directrice de la publication : Claudine Perrot-Berton  
Rédactrice en chef : Brigitte Caruana  
Rédaction : Brigitte Caruana, Directrice du service communication de Vienne Condrieu Agglomération, Tiphaine Malfait MComConseil  
Conception graphique : Catherine Ornon  
Page Une : Service communication  
Impression : Imprimerie Maury

Agglomag est imprimé à 46 000 exemplaires sur du papier respectueux de l'engagement environnemental labellisé PEFC (Programme Européen des Forêts Certifiées)  
ISSN : 2609-0783 / Dépôt légal : mars 2025



Mesdames, Messieurs,

Je l'évoquais dans le précédent *Agglomag*, nous avons été contraints de reporter le vote du budget de l'Agglomération en raison du vote tardif de la loi de finances et des incertitudes gouvernementales sur les efforts demandés aux collectivités pour contribuer au redressement des finances de l'État.

Pour Vienne Condrieu Agglomération, l'effort demandé par l'État (en réduisant certaines de nos recettes et en augmentant certaines de nos charges) est d'au moins un million d'euros ! À l'heure où nous bouclons cet *Agglomag*, nous n'avons d'ailleurs pas encore de confirmation que nous ne serons pas aussi contributeurs au DILICO, ce nouveau dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales mis en place par l'État. Dans le doute, nous avons prévu une provision pour risque de l'ordre de 400 000 euros.

Les efforts de gestion menés depuis des années et le chantier marges de manœuvre réalisé en 2024 nous permettent toutefois d'aborder le budget 2025 avec une certaine sérénité.

Je tiens à remercier l'ensemble des Vice-Présidents et conseillers délégués, ainsi que les services de la collectivité avec à leur tête la Directrice Générale des Services, pour les efforts menés dans chacun de leur domaine de compétence afin de maîtriser encore les dépenses et de trouver des recettes nouvelles, notamment à travers des subventions.

Il est à noter que les frais de personnel sont contenus et ce, malgré une démarche attractivité qui nous a permis de revaloriser les plus petits salaires de la collectivité et l'augmentation des charges patronales imposée par l'État (hausse de 3 points de la cotisation à la CNRACL).

Comme je m'y étais engagé lors de mon élection, les taux de fiscalité resteront encore inchangés cette année et aucune fiscalité additionnelle n'est mise en place. Nous restons en effet l'une des rares intercommunalités à ne pas vous imposer de taxe foncière sur le bâti. De son côté, la dotation de solidarité communautaire de 500 000 euros pour soutenir les communes est maintenue.

Du côté des projets, nous ne remettons pas en cause les engagements pris, certains projets sont simplement étalés ou différés. À noter que le budget 2025 intègre une enveloppe d'un million d'euro pour réparer les dégâts causés par les intempéries d'octobre 2024, après plus de 500 000 euros déjà engagés en 2024.

Au final, l'investissement (sans les reports de 2024) s'élève à près de 21 millions d'euros rien que sur le budget principal. Ce montant est dans la moyenne des années précédentes, il représente autant de commandes potentielles pour nos entreprises dans un contexte économique tendu.

Malgré les difficultés et les incertitudes et grâce à une gestion sérieuse et responsable, avec ce budget 2025, l'Agglo ne renonce donc pas aux engagements pris : pas de hausse de la fiscalité, maintien de la dotation de solidarité communautaire, maîtrise de la masse salariale, maîtrise de l'endettement, maintien d'un haut niveau d'investissement.

Thierry Kovacs, Président de Vienne Condrieu Agglomération

# Les vœux à...



**Vendredi 3 janvier** Ampuis • **Dimanche 5 janvier** Saint-Sorlin-de-Vienne  
 • Chonas-l'Amballan • **Lundi 6 janvier** Chuzelles • **Mardi 7 janvier**  
 Villette-de-Vienne • **Mercredi 8 janvier** Vienne • **Jedi 9 janvier** Serpaize  
 • **Vendredi 10 janvier** Tupin-et-Semons • Estrablin • Luzinay • Trèves • Saint-  
 Cyr-sur-le-Rhône • Seyssuel • Saint-Romain-en-Gal • **Samedi 11 janvier**  
 Chasse-sur-Rhône • Loire-sur-Rhône





Mardi  
21 janvier



Vœux de l'Agglo aux élus municipaux

- Samedi 11 janvier** • Échalas • Longes • Saint-Romain-en-Gier
- Dimanche 12 janvier** • Les Côtes-d'Arej • Eyzin-Pinet
- Lundi 13 janvier** • Sainte-Colombe • **Vendredi 17 janvier** • Meys siez
- Condrieu • **Samedi 18 janvier** • Moidieu-Détourbe • Reventin-Vaugris
- **Dimanche 19 janvier** • Jardin • Pont-Évêque • Septème
- **Vendredi 24 janvier** • Les-Haies

# Agglo Connaître & participer

## Le siège de l'Agglo fait peau neuve

Les travaux du siège de l'Agglo, situé à l'Espace Saint-Germain à Vienne, ont été livrés à la fin du mois de mars. Ils permettent au bâtiment une meilleure performance énergétique tout en lui offrant un lifting qui s'intègre avec son environnement.

Les travaux d'isolation de façade visent à **réduire de 28 % la consommation de gaz** et les panneaux photovoltaïques installés sur le toit du bâtiment permettront de **produire en moyenne sur l'année 45 % de l'électricité consommée**. En période de grand ensoleillement, le surplus de production sera, quant à lui, utilisé pour les besoins électriques d'autres équipements de l'Agglo.

Au global, ces travaux permettront de **réduire de 47 % la consommation énergétique du siège (électricité et gaz)** par rapport à la moyenne 2020-2021-2022.

La réutilisation de certains éléments de l'ancien bardage (tôle grise), retravaillés avec la nouvelle façade, offre **un rendu cohérent dont la teinte s'harmonise avec l'environnement immédiat** (médiathèque Le Trente, Manège, Jazz Parc).

Toutes ces évolutions, associées aux bonnes pratiques environnementales déjà appliquées au sein du bâtiment (suppression des veilles, programmation des appareils de chauffage, suppression de l'eau chaude pour les lave-mains) doivent permettre **d'atteindre les objectifs 2040 du décret tertiaire**.

[ ... réduire de 47 % la consommation énergétique du siège... ]



# La parole aux citoyens

## PROPOSITIONS, ACTIONS !

Une des missions confiées par l'Agglo au Conseil de Développement est d'être force de propositions auprès des élus.

La dernière réunion plénière du Conseil portait sur : « quelles actions pour nos propositions ? » en s'appuyant sur les travaux du CdD relatifs à la qualité de l'air, la réduction des déchets et l'accueil des touristes.

Les membres du Conseil de Développement ont échangé avec les techniciens de la direction de Environnement de l'Agglo, les responsables de l'accueil et de l'information à Vienne Condrieu Tourisme pour avoir un retour sur les actions mises en place.

### Les points forts à retenir :

#### ● Pour la qualité de l'air

Globalement, les propositions ont été intégrées dans le Plan Climat Air Énergie Territorial.

**Exemple :** améliorer le chauffage au bois, proposer des alternatives au « tout voiture », développer et préserver les espaces verts.



#### ● Pour la réduction des déchets

L'enquête du CdD auprès des habitants a confirmé les pratiques et leurs attentes en matière de collecte des bacs jaunes. Elle a permis d'enrichir la cartographie de l'Agglo pour consommer local et responsable sur le territoire. Les 3 500 guides de l'écocitoyen déjà distribués contribuent aux changements de comportements.



■ Pour plus d'informations : [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr) > carte interactive

#### ● Pour le tourisme

Le CdD a proposé et expérimenté avec l'Office de Tourisme la mise en place d'un réseau d'ambassadeurs du territoire auprès des touristes et des festivaliers pendant Jazz à Vienne. Le succès de cette opération incite à recommencer en 2025.



Les membres du CdD accompagnés des participants lors de la rencontre du réseau d'ambassadeurs

## [ Rencontrons-nous ! ]

**Vous souhaitez en savoir plus sur le Conseil de Développement et ses propositions ?**

Rendez-vous sur le site internet, rubrique « les contributions du CdD ».

### POUR EN SAVOIR PLUS

04 82 06 33 23 - [cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:cdd@vienne-condrieu-agglomeration.fr)  
<https://cdd.vienne-condrieu-agglomeration.fr/>

📍 Conseil de développement de Vienne Condrieu Agglomération

Conseil de  
**Développement**  
 Vienne Condrieu  
 Agglomération

# [ Printemps 2025 ]

## Les principaux investissements de l'Agglo en 2025



Fin des travaux de rénovation du **siège de l'Agglo** à l'espace Saint-Germain à Vienne



Livraison de la **zone artisanale du Plateau**, à Trèves



Acquisition du premier **car rétrofité à l'hydrogène** pour la ligne 134 en rive droite

Démarrage des travaux d'extension de la **Halte fluviale**





[ Été 2025 ]

Construction d'une nouvelle station d'épuration aux Haies

© Scirpe - Montagnier-Travaux Public



[ Automne 2025 ]



Mise en service du demi-échangeur de Vienne-Sud



Mise en place d'un nouveau service de location de vélo pour tous les habitants du territoire

[ Hiver 2025/2026 ]



Livraison de la rénovation de l'établissement Petite Enfance Farandole



Fin des travaux de requalification du cours Brillier à Vienne

# Vivre & se déplacer



© AdobeStock

## LES 3 LIEUX DU BABY-DATING

### ① RPE 1<sup>ers</sup> Pas

288, RD 386  
69560 Saint-Romain-en-Gal

Pour les communes de : Ampuis, Condrieu, Échalas, Les Haïes, Loire-sur-Rhône, Longes, Saint-Cyr-sur-le-Rhône, Sainte-Colombe, Saint-Romain-en-Gal, Saint-Romain-en-Gier, Trèves, Tupin-et-Semons.

### ② RPE Les Cèdres

57, avenue Général Leclerc  
38200 Vienne

Pour les communes de : Chasse-sur-Rhône, Chonas-l'Amballan, Les Côtes-d'Arely, Reventin-Vaugris, Seyssuel, Vienne.

### ③ RPE Graine de Malice

40, rue Louis Leydier  
38780 Pont-Évêque

Pour les communes de : Chuzelles, Estrablin, Eyzin-Pinet, Jardin, Luzinay, Meysiez, Moidieu-Détourbe, Pont-Évêque, Saint-Sorlin-de-Vienne, Septème, Serpaize, Vilette-de-Vienne.

## PLUS D'INFOS

Point Info Mode de Garde  
04 27 87 80 00

## 2<sup>de</sup> matinée baby-dating

Petite enfance

Vienne Condrieu Agglomération développe et maintient une politique Petite Enfance basée sur une diversité et une complémentarité de l'offre d'accueil aux familles. Les assistantes maternelles représentent, quant à elles, le premier mode d'accueil en termes de places offertes.

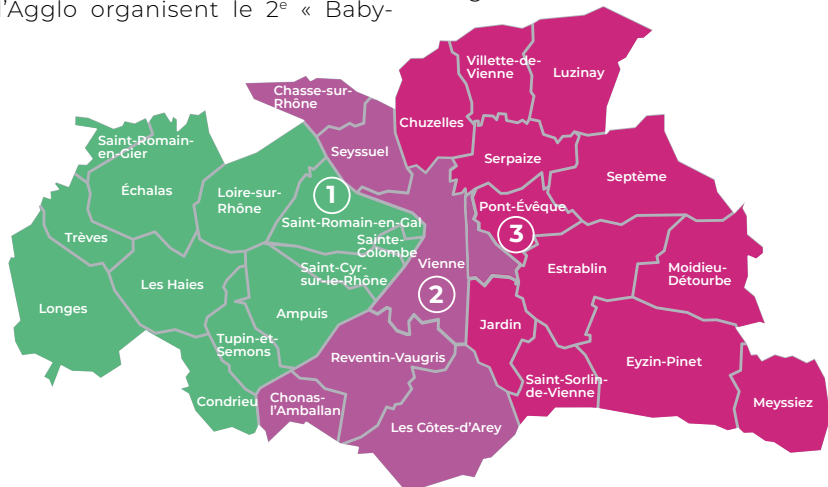
Dans le cadre du plan de valorisation du métier d'assistant(e) maternel(le), les Relais Petite Enfance (RPE) de l'Agglo organisent le 2<sup>e</sup> « Baby-

dating », le samedi 12 avril 2025, de 9h30 à 11h30.

Cette matinée sera l'occasion pour les familles en recherche d'accueil, de rencontrer des assistants(es) maternel(les) ayant des places disponibles, afin de faciliter les prises de contacts et les échanges.

**L'accès est libre, sans inscription et gratuit.**

Cette année, le baby-dating est organisé sur 3 lieux :





Petite enfance

## Une nouvelle cour pour la crèche

### La Clé des Champs

Vienne Condrieu Agglomération a entrepris des travaux de réaménagement de la cour extérieure du pôle petite enfance La Clé des Champs, situé au cœur de la ville de Vienne, à côté du Champs de Mars.



AVANT



APRÈS

Cette structure accueille une trentaine d'enfants qui profitent quotidiennement de ce jardin de 200 m<sup>2</sup>.

Ancienne et peu ombragée, la cour a été entièrement réaménagée en décembre et janvier dernier.

**Les nouveaux aménagements ont consisté à mettre en place une plus importante végétalisation**

**du jardin afin de créer un îlot de fraîcheur en été** : engazonnement supplémentaire, plantation de 3 grands arbres, création de zones d'ombres complémentaires grâce à des voiles d'ombrage et création de points d'eau.

Les filets en place ont été supprimés et remplacés par un filet pare ballon. Un potager pédagogique et de

nouveaux jeux (tipis, toboggans) ont également été mis en place.

Enfin, un cheminement en béton désactivé a été créé afin de faciliter la circulation des enfants en trottinettes et drâisiennes.

➤ Les travaux, d'un montant de 85 000 € HT, ont été financés par l'Agglo avec le soutien de la CAF.

## Le pôle petite enfance La Farandole, entièrement repensé



Située dans le quartier d'Estressin à Vienne, La Farandole, qui comprend la crèche et le Relais Petite Enfance, occupe des locaux au sein d'un ancien séminaire. Ces locaux, très anciens et exigus, ne sont plus conformes aux normes d'accessibilité et aux exigences réglementaires d'accueil en Petite enfance.

L'Agglo projette un réaménagement complet du pôle, ainsi que la construction d'une extension de 24 m<sup>2</sup> pour agrandir la crèche à l'arrière du bâtiment.

Les travaux ont débuté en novembre 2024 par la démolition des intérieurs. Les enfants, entourés de l'équipe Petite enfance, ont déménagé pour être accueillis temporairement dans les locaux de la crèche Grain d'Aile à Vienne.

Le projet de réhabilitation est en phase de finalisation.

Outre les nombreuses mises en conformité, les travaux vont permettre :

- **L'amélioration des conditions d'accueil des enfants** avec une amplitude horaire adaptée aux besoins des parents.
- **L'augmentation de la capacité d'accueil de la crèche qui passera de 20 à 24 enfants.**
- **L'amélioration significative du cadre de travail**, plus adapté à l'activité du personnel.

■ **La rénovation énergétique des locaux** avec le changement complet des menuiseries et l'isolation supplémentaire du plafond et du sol. Le démarrage des travaux de réhabilitation est prévu cet été pour une durée de 6 mois. Le pôle La Farandole devrait rouvrir en janvier 2026.

➤ Montant estimé des travaux : 520 000 € HT. L'Agglo bénéficie du soutien de la CAF et de l'État avec La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).



## L'Agglo a ouvert un nouveau lieu d'accueil, d'échanges et de jeux pour les parents et les enfants



Annick Guichard, Vice-Présidente à la Petite Enfance, entourée de l'équipe



© AdobeStock

**Bulles de partage est un lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) ouvert sur 3 sites du territoire de Vienne Condrieu Agglomération :**

- **À Condrieu**, dans le Relais Petite Enfance Les Noyodoux (2, place du Marché aux Fruits)
- **À Chasse-sur-Rhône**, dans le Relais Petite Enfance Les P'tits Mariniers (218, avenue François-Mitterrand)
- **À Vienne-Malissol**, dans le Relais Petite Enfance Les Écureuils du Château (4, place du Château)

### Le LAEP, c'est quoi ?

Le LAEP est un dispositif de **soutien à la parentalité** défini comme "**un espace convivial**", qui **accueille sans inscription, de manière libre**, anonyme et gratuite les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte référent (parent, grand-parent, etc.), qui reste présent tout le temps de l'accueil.

Le LAEP **accueille aussi les futurs parents qui attendent un heureux événement**.

Les accueillants, au nombre de deux, sont des **professionnels issus des secteurs de la petite enfance et du médico-social**, formés à l'écoute et à l'observation. Ils ne dispensent

pas un savoir, mais favorisent les interrelations enfant-parent et enfant-adulte.

Ces sites aménagés sont **adaptés à l'accueil du jeune enfant et favorisent les interactions**. Ils offrent un **espace de jeux sécurisé avec la possibilité de rencontrer et d'échanger avec d'autres enfants**.

Le LAEP est un des premiers lieux de socialisation.

Ces espaces offrent à l'adulte référent la **possibilité d'échanger et d'être écouté par une équipe formée**. Le LAEP est un lieu ressource qui vise à **conforter la relation enfant-parent et permet**

**de rompre avec l'isolement**. Une parenthèse dans le quotidien durant laquelle les compétences parentales sont valorisées.

*Avec un premier enfant, on se sent souvent paumé et seul. Le LAEP permet de sortir de la maison et de voir d'autres personnes. Quand on accouche, on ne sait pas que ce type de lieux existe et c'est vraiment important de les connaître.*

Sabrina

### LES PROCHAINES RENCONTRES : DE 14H À 16H30

#### À Condrieu

- Lundi 7 avril
- Lundi 14 avril
- Lundi 12 mai
- Lundi 19 mai
- Lundi 2 juin
- Lundi 16 juin
- Lundi 7 juillet

#### À Chasse-sur-Rhône

- Jeudi 3 avril
- Jeudi 17 avril
- Jeudi 15 mai
- Jeudi 12 juin
- Jeudi 19 juin
- Jeudi 10 juillet

#### À Vienne-Malissol

- Jeudi 10 avril
- Jeudi 17 avril
- Jeudi 15 mai
- Jeudi 5 juin
- Jeudi 19 juin
- Jeudi 3 juillet

### PLUS D'INFOS

sur le soutien à la parentalité



[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr >petite-enfance](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr >petite-enfance)



Équipements sportifs

## Revaloriser les eaux de lavage du stade nautique



**Dans une démarche écologique et économique, l'Agglo a lancé un projet novateur pour recycler les eaux de lavage des filtres du stade nautique de Saint-Romain-en-Gal.**

Une à deux fois par semaine, selon la fréquentation du stade nautique, l'Agglo doit procéder au lavage des filtres des bassins. Ce sont alors entre 10 et 30 m<sup>3</sup> d'eau qui sont utilisés à cet effet à chaque fois.

L'eau utilisée pour ces lavages est récupérée dans un bassin tampon de 43 m<sup>3</sup> et une citerne extérieure souple de 50 m<sup>3</sup>. Grâce à un système de pompage, les communes intéressées peuvent venir chercher l'eau pour leurs besoins d'arrosages, nettoyage d'engins et de voirie...

Avant d'être données aux communes, les eaux de lavage sont décantées pour éliminer le



chlore et tous les produits nocifs pour la végétation.

Ce système de revalorisation permet aux communes de faire des économies d'eau.

Grâce à ce projet, l'Agglo s'inscrit pleinement dans la gestion durable de la ressource en eau, tout en contribuant à la préservation de l'environnement local.

## LA PAROLE À

**Virginie Ostojic,**

Vice-Présidente en charge des Équipements sportifs d'intérêt

communautaire, Maire de Saint-Romain-en-Gier



Compte tenu de leurs surfaces importantes, les équipements sportifs sont parmi les bâtiments les plus énergivores du patrimoine de l'Agglo. C'est pourquoi nous portons une attention particulière aux actions qui permettraient de rationaliser l'énergie nécessaire au bon fonctionnement des équipements sportifs.

Parmi les solutions qui s'offrent à nous, nous avons l'exemple de la récupération des eaux de lavage du stade nautique mais nous travaillons aussi sur la mise en place d'un contrat de performance énergétique qui sera opérationnel à partir de 2026, afin de garantir une baisse significative des consommations de ces bâtiments.

**Ce contrat de performance énergétique** est un accord entre l'Agglo et un opérateur spécialisé dans les services énergétiques dont l'objectif est d'améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment ou d'un ensemble de bâtiments.



Équipements sportifs

## L'Agglo investit pour la formation des maîtres-nageurs sauveteurs

Compte-tenu de la pénurie de maîtres-nageurs-sauveteurs et sauveteurs aquatiques au niveau national, ainsi que la difficulté de recruter ce type de personnel pour assurer l'ouverture saisonnière de ses piscines, l'Agglo a mis en place, dans le cadre de sa démarche d'attractivité, un dispositif de « formation-recrutement », en collaboration avec l'association des Sauveteurs Secouristes du Pays Viennois.

L'Agglo finance la formation des sauveteurs aquatiques qui

travailleront dans ses piscines. Cette formation sera dispensée par l'association des Sauveteurs Secouristes du Pays Viennois.

Les candidats intéressés par ce dispositif peuvent postuler auprès de l'Agglo au titre du recrutement saisonnier, pour une durée d'un mois minimum, ou des deux mois de la saison estivale à venir.





## Les conducteurs de L'Va sensibilisés au handicap physique



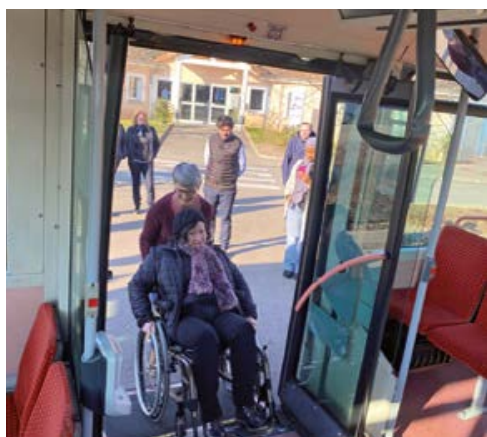
La direction Transports et Mobilité de l'Agglo et L'va ont dernièrement organisé un atelier de sensibilisation pour les conducteurs de bus et navettes du réseau L'va, en partenariat avec l'APF France Handicap.

Cet atelier visait à mieux comprendre les difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes en situation de handicap et à améliorer leur prise en charge dans les transports en commun.

Le handicap invisible représente 80 % des handicaps, ce qui nécessite de la part de tous, une attention particulière. Les participants ont également partagé leurs expériences et échangé sur leurs vécus. Un parcours immersif a été proposé, où les conducteurs ont pu expérimenter les principales difficultés rencontrées par les personnes porteuses de handicap à travers divers outils. Ils ont ainsi testé la montée dans un bus et la circulation dans un espace restreint

en fauteuil roulant, simulé une mobilité réduite avec des poids aux pieds, et démontré les difficultés de motricité avec les mains attachées.

Enfin, un débriefing et des échanges sur les bonnes pratiques ont eu lieu. Les intervenants de l'association ont également profité de cette occasion pour donner des retours positifs sur la qualité des services, de l'équipement des véhicules ainsi que des aménagements du réseau L'va. Cet atelier a permis de renforcer la compréhension et l'empathie des conducteurs envers les personnes en situation de handicap, contribuant ainsi à un service de transport en commun plus inclusif et adapté à tous.



Mise en situation lors de l'atelier de sensibilisation



### ILS ONT DIT

Je suis déficiente visuelle et je vis à Septème. J'utilise la navette PMR L'va depuis sa création. Grâce à cette navette, que j'utilise pour mes rendez-vous médicaux et pour faire mes courses, j'ai retrouvé une certaine autonomie. Je dois bien le reconnaître, cela m'a changé la vie car cela me permet de me déplacer. Mais certains points sont à améliorer, notamment les horaires pour mieux qu'ils correspondent à ceux des trains venant de Lyon. Je prends plus rarement les grands bus car je les trouve moins adaptés à mon handicap. Cependant, lorsque je les utilise, j'apprécie les informations sonores qui me permettent de m'orienter et de savoir à quel arrêt on arrive.

Véronique Basso Bert

J'utilise la navette tous les samedis pour me rendre au marché de Vienne. Je suis en fauteuil roulant électrique et j'habite à Eyzin-Pinet. J'utilise ce réseau depuis septembre 2023. Sans ce service, je ne pourrais pas me déplacer. Quand j'habitais à Pont-Évêque, j'utilisais les grands bus. Le personnel de L'Va me sortait la rampe et je pouvais entrer dans le bus. J'utilise les VSL pour mes rendez-vous médicaux, car je ne sais jamais à quelle heure mes consultations finiront. Pour utiliser la navette PMR L'Va, il est nécessaire de savoir à quelle heure on veut prendre la navette. Je suis satisfait de la navette. Si je peux me permettre une petite critique, les taxis mandatés par L'va auprès d'une société privée ne sont pas confortables pour moi qui mesure 1m97, en effet, je dois baisser la tête parce que le toit du véhicule n'est pas suffisamment haut.

Daniel Mougin



## UNE INITIATIVE TRÈS UTILE

J'ai été invité par L'va pour participer à un atelier de sensibilisation des conducteurs au handicap physique. Il y a quelques mois, j'ai eu un léger différend avec un chauffeur et je l'ai signalé à L'Va. On m'a alors proposé de participer à cet atelier, ce que j'ai accepté avec plaisir. Je ne le regrette pas car nous avons eu des échanges très intéressants. Les conducteurs avaient de nombreuses questions. Cet échange a été très bénéfique car il nous a permis de se comprendre mutuellement. Je souffre d'un handicap qui n'est pas visible. Et de ce fait, si je n'exprime pas aux conducteurs mes difficultés, celui-ci ne peut le deviner. Cela m'a permis de mieux appréhender ce qu'il leur était possible de faire et ce qui ne l'était pas. Communiquer, se parler est essentiel et cet atelier a permis de discuter et de mieux se comprendre.



David Ganavat



## Vélo Village 2025 à Saint-Cyr-sur-le-Rhône



Dans le parc arboré de Maison Blanche à Saint-Cyr-sur-le-Rhône, le Club Viennois d'Animation Cycliste (CVAC) et Vienne Condrieu Agglomération organisent l'évènement vélo sur le territoire, samedi 24 mai 2025, de 10h à 18h.

Vélo village est le salon grand public de ce début de saison pour tous les amateurs de vélos : VTT, vélos de course, vélos de ville ou de loisirs. C'est l'occasion de découvrir les nouveautés, trouver informations et conseils, vendre un équipement ou bien en acheter un, neuf ou d'occasion.

Un temps festif pour toute la famille, dans un cadre bucolique, le long de la ViaRhôna !

### Au programme de cette 6<sup>e</sup> édition

- **Une bourse aux vélos** organisée par le CVAC  
Dépôt des vélos de 8h à 10h - vente de 10h à 18h
- **Présentation de la gamme vélo et des nouveautés 2025** de différentes marques, avec la présence des vélocistes locaux
- **Réparation de vélos avec des mécaniciens professionnels** : Cycladom et Bike 38
- **Espace vélos adaptés PMR** et possibilité de tester le matériel, avec la participation de l'association Handivienne
- **Présentation de l'offre touristique à vélo** : ViaRhôna, Vienne Condrieu Tourisme et Office de Tourisme du Pilat
- **Information sur les bonnes pratiques** pour faire du vélo en toute sécurité avec les membres du Conseil de Développement
- **Action de sensibilisation " angles morts "** animé par L'va Mobilité
- **De nombreuses animations gratuites pour tous les publics** : Spectacle à vélo hilarant avec les musicomédiens et acrobates de la compagnie Les Cyclos Clowns, atelier de fabrication de porte-monnaie en chambre à air recyclée (14h-18h), séances de remise en selle pour adulte (11h, 14h et 16h), animation musicale...

**Restauration locale et buvette...  
et bien plus encore !**





## Une utilisation du numérique sécurisée et responsable

Dans le cadre de son Schéma directeur du Numérique Éducatif 2022-2026, l'Agglo a lancé un programme de déploiement de tablettes numériques dans les écoles élémentaires et maternelles de son territoire.

L'utilisation des nouvelles tablettes numériques sur une vingtaine d'écoles du territoire a nécessité la mise en place du wifi au sein des écoles.



**Levon Sakounts, conseiller délégué en charge de l'informatique dans les écoles, adjoint au maire de Vienne, nous présente ce projet.**

**Agglomag** : L'Agglo équipe les écoles du territoire de matériel informatique depuis 2007.

Jusqu'à présent, le déploiement de ce matériel se déroulait en filaire. Les tablettes numériques imposent la mise en place du wifi. Comment sécurisez-vous cette mise en place ?

**Levon Sakounts** : Nous avons réfléchi à un système simple mais innovant dont nous pouvons être fiers. En effet, l'Agglo a opté pour une solution adaptée au milieu scolaire, conforme au référentiel Wi-Fi du ministère de l'Éducation nationale. Chaque classe est équipée d'un interrupteur sans fil permettant d'activer et de désactiver le Wi-Fi. Une temporisation automatique coupe le Wi-Fi après un délai paramétrable si l'enseignant oublie de le désactiver.

Nous intervenons dans les écoles dans le respect total de la législation en vigueur. L'installation des équipements Wi-Fi pour la connexion des écoles a été réalisée conformément à la loi Abeille, qui impose que tout dispositif Wi-Fi soit désactivé en dehors des activités pédagogiques numériques.

Ceci nous permet de limiter l'exposition des élèves et des enseignants aux ondes électromagnétiques.

**Agglomag** : Quel est l'intérêt d'utiliser ces tablettes numériques ?

**Levon Sakounts** : Le choix de tablettes plutôt que d'ordinateurs portables résulte d'une réflexion autour des programmes scolaires. Les tablettes, par leur côté « tout en main » (image, son, vidéo, navigation internet, production écrite, exercices d'entraînement...), permettent de travailler plus facilement les apprentissages de l'école primaire. Elles représentent aujourd'hui la solution technologique la plus complète pour répondre aux besoins des enseignants et aux exigences pédagogiques. Nous avons pris le parti de doter de 5 tablettes "élève" chaque classe élémentaire, de 3 tablettes « élève » chaque classe maternelle et d'1 tablette enseignant toutes les classes.

**Agglomag** : Actuellement, il est beaucoup question de limiter l'usage des écrans chez les enfants. L'Agglo équipe les écoles en matériel informatique. N'y a-t-il pas une contradiction ?

**Levon Sakounts** : Les compétences numériques sont devenues essentielles dans presque tous les domaines professionnels. En intégrant l'informatique dès le plus jeune âge, les élèves sont mieux préparés pour le marché du travail. L'accès aux technologies permet de réduire les inégalités entre les élèves, en garantissant que tous les élèves disposent des mêmes opportunités d'apprentissage. De plus, les outils informatiques offrent de nouvelles méthodes pédagogiques interactives et plus dynamiques. Je tiens à rappeler que l'usage des écrans est totalement encadré au sein des classes.

L'équipement informatique dans les écoles est un investissement crucial pour l'avenir des élèves et leur usage est entièrement à portée pédagogique.

### À NOTER

Le déploiement des tablettes dans les écoles n'est pas la seule action mise en œuvre dans le cadre du Schéma Directeur du Numérique Éducatif, qui prévoit aussi, entre autres, l'installation de matériels interactifs (écrans numériques interactifs pour les maternelles + vidéoprojecteurs interactifs pour les élémentaires), le déploiement d'un Espace Numérique de Travail (outil de communication entre école et maison), un service mutualisé de prêt de matériel dans le cadre de projets innovants.

Cette action s'inscrit dans l'Appel à Manifestation d'Intérêts « Territoire Numérique Éducatif de l'Isère » du programme d'investissement France 2030, pour lequel Vienne Condrieu Agglomération a obtenu une subvention de 600 000 €.





## Comment se passe le déploiement des tablettes ?

Le déploiement de tablettes dans une école se fait en 4 étapes qui impliquent l'Agglo, les communes et l'Éducation Nationale :

### 1 Installation du Wifi

En lien avec l'Agglo, la commune se charge des travaux de câblage nécessaires et de l'installation des bornes wifi, préalablement configurées par les agents de l'Agglo.

### 2 Préparation des tablettes



Avant de déployer des tablettes dans les écoles, les techniciens de l'Agglo les configurent avec des applications définies en partenariat avec les Enseignants Référents aux Usages Numériques de l'Éducation Nationale (ERUN). Elles sont

également paramétrées pour un usage sécurisé par les élèves, qui ne peuvent pas faire « tout ce qu'ils veulent » avec.

Un outil de supervision est installé sur chaque tablette « enseignant » pour contrôler en temps réel ce que fait chaque élève et pour lancer directement l'application qu'il souhaite utiliser pour une activité.

### 3 Formation des enseignants

Avant l'arrivée des tablettes « élèves », tous les enseignants sont formés par les ERUN à la manipulation des tablettes « enseignant ».

### 4 Déploiement des tablettes dans une école

Une fois l'équipe pédagogique formée aux premiers usages, les techniciens de l'Agglo procèdent à la remise des tablettes « élèves », en présence des ERUN et du Maire ou d'un élu de la commune concernée. Les tablettes sont réparties dans

chaque classe, et l'on explique aux élèves ce qu'ils pourront faire avec ces nouveaux outils. C'est l'occasion aussi de répondre à leurs questions sur les usages de ces tablettes numériques destinées à un usage pédagogique en classe.

À l'instar de l'école de Serpaize, entièrement équipée en fin d'année 2024, toutes les écoles du territoire seront dotées de ces équipements d'ici fin 2026.



## ET DU CÔTÉ DE L'ÉDUCATION NATIONALE, ON EN PENSE QUOI ?

**Pour Lionel Abry (Enseignant Référent aux Usages Numériques de l'Éducation Nationale, secteurs Vienne 1 et 2), « c'est un projet cohérent et complet »**

J'ai été associé en 2021 à l'élaboration du schéma directeur de l'équipement numérique des écoles, s'inscrivant dans la continuité du partenariat existant entre la collectivité et l'Éducation nationale. Je ne me doutais pas encore à ce moment-là que débutait un projet passionnant. Des premières consultations des enseignants et des parents, à la mise en place des tablettes et des ENI, en passant par le déploiement d'un ENT commun à toutes les écoles, un projet cohérent et complet s'est dessiné.

Parmi les forces de ce projet, son échelle intercommunale, est, pour moi, l'échelon idéal concernant l'équipement numérique des écoles, et celle de la prise en compte des besoins du terrain à chaque fois qu'une décision était prise. Il en ressort des choix à la fois ancrés dans la réalité des écoles, et conservant une cohérence de territoire.

En d'autres termes, ce projet a été non seulement enrichissant professionnellement, mais aussi un plaisir à partager avec l'équipe. Je suis ravi d'y avoir contribué.

**Pour Jean-Marc Brossaud (Conseiller Pédagogique Numérique, secteur Rhône), « c'est une collaboration exemplaire et un cadre complètement sécurisé »**

Grâce à une collaboration exemplaire, nos écoles bénéficient d'un équipement immédiatement opérationnel. En effet la fiabilité du matériel et de sa configuration, réalisée par les services de l'Agglo, permettent aux enseignants et élèves de bénéficier de tablettes avec près de 70 applications fonctionnelles dès le démarrage, dont le Cloud du Ministère de l'Éducation Nationale permettant l'échange, la mutualisation et la collaboration des élèves dans chaque classe ou même au sein d'une école.

C'est dans un cadre complètement sécurisé et respectant les règles RGPD (matériels, connexions, Cloud institutionnel, ENT) que pourront travailler les enseignants et les élèves.

Grâce à la formation délivrée lors de la remise des tablettes, leur mise en œuvre est quasi immédiate.

Bénéficiaire de ces tablettes permet aux professeurs et élèves de travailler les compétences du CRCN (Cadre de Référence des Compétences Numériques) qui seront certifiées dès l'entrée au collège.

L'accompagnement pédagogique fort garantit une variété des usages et une bonne adéquation du numérique avec les apprentissages pour chaque enseignant et les élèves de nos écoles.



## Prévenir l'obésité et le diabète

Dans le cadre de son Plan Local de Santé, l'Agglo s'engage à agir en faveur de la prévention du diabète et de l'obésité afin d'améliorer la santé des habitants de son territoire touchés par ces pathologies. C'est pourquoi l'Agglomération accueille cette rubrique, dédiée aux partenaires avec lesquels l'Agglo collabore au quotidien.

Dans cet Agglomération, la parole est donnée à la Maison Sport Santé Prescri'Bouge.

### Prescri'Bouge vous informe



Dans le cadre du Contrat Local de Santé proposé par Vienne Condrieu Agglomération, la Maison Sport Santé Prescri'Bouge portée par le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Isère, a souhaité s'engager dans le renforcement de la prévention du diabète et de l'obésité sur le territoire. Grâce au soutien financier du Département de l'Isère et de la Conférence des Financeurs, une antenne Prescri'Bouge est présente à Vienne (38) depuis juin 2022.

#### Pour qui ?

Ce Dispositif d'Accompagnement vers la Pratique d'Activité Physique (DAPAP) s'adresse aux adultes présentant un facteur de risques (obésité, hypertension artérielle), atteints d'une Affection de Longue Durée ou de plus de 60 ans.

#### En quoi cela consiste ?

Un suivi gratuit de 2 ans pour vous aider à reprendre une activité physique pérenne et adaptée par l'intermédiaire d'une Enseignante en Activité Physique Adaptée.

#### Comment ça se passe ?

- 1 Un entretien téléphonique pour échanger de vos problématiques de santé dans le respect de vos données personnelles.
- 2 Un bilan de condition physique ainsi qu'un bilan motivationnel pour connaître vos besoins, vos envies, votre budget afin de vous proposer des choix d'activités qui vous correspondent.
- 3 Une entrée dans l'activité qui vous plaît suite à une séance d'essai.
- 4 Un suivi téléphonique régulier pour garder la motivation.

- 5 Un nouveau bilan de condition physique pour évaluer vos progrès à 1 an.

Un certificat médical ainsi qu'une prescription d'Activité Physique Adaptée vous seront demandés afin d'entrer dans le dispositif. Le coût de la pratique reste à votre charge.

#### Comment en bénéficier ?

Contactez Estelle Bonnefond au 07 86 93 24 29 ou par mail à [estellebonnefond@prescribouge.fr](mailto:estellebonnefond@prescribouge.fr)



## Une nouvelle instance de concertation entre les communes, l'Agglo et les acteurs de la santé

Le 28 novembre 2024, les élus des communes de l'Agglo et les membres du Contrat Local de Santé se sont réunis pour lancer l'action 1 du Plan Local de Santé de l'Agglo : « Concertation pour faciliter une répartition équilibrée des installations de professionnels de santé ou de structures d'exercice coordonné ». Cette action s'inscrit dans l'Axe 1 : « Une agglomération aux côtés des professionnels de santé libéraux actuels et à venir ».

Lors de cette rencontre, les échanges constructifs ont permis de valider plusieurs éléments clés. La mise à jour de l'état des lieux de l'offre de soins locale, réalisée par l'Agence d'Urbanisme de Lyon, est essentielle pour comprendre les besoins et les ressources disponibles sur le territoire. Un point d'étape sur l'aide à l'installation des professionnels de santé a été présenté par Vienne

Condrieu Agglomération, en partenariat avec les communes, les départements et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) du territoire. Enfin, la création d'un comité technique local a été décidée. À la demande d'une commune ou d'un membre du CLS, ce comité se réunira pour travailler sur le développement de projets à mener en concertation. La commune de

Septème a déjà sollicité l'Agglo pour organiser un prochain comité.

Cette réunion marque une étape importante dans la collaboration entre les différents acteurs de la santé et les collectivités locales, visant à améliorer l'accès aux soins et à soutenir les professionnels de santé sur notre territoire.

# Le printemps des fermes

Samedi 17 mai 2025

de 10h à 18h

VISITES  
GRATUITES

SANS RÉSERVATION

Photo : Ferme de Chasse-Nuage



## PORTES OUVERTES

De Vienne à Condrieu  
Des agricultrices et agriculteurs  
vous invitent à découvrir  
leurs fermes et leurs produits

Retrouvez le programme détaillé sur  
[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)



Vienne  
Condrieu  
Agglomération

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



L'Agence éco

## Au programme !



### 1 LA FERME DU COLOMBET

Élevage de volaille et culture de céréales

**ANIMATIONS** | Atelier "de la poule à l'œuf", visite de l'élevage de races anciennes, dégustations



### 2 B.L.A.C. FARM

Élevage de bœuf Black Angus

**ANIMATIONS** | Visite de l'élevage, balades en calèche, petit marché artisanal



### 3 LA FERME DU CHIPIER

Production d'œufs bio

**ANIMATIONS** | Jeux autour de la poule et de l'œuf, visite du centre de conditionnement, dégustation d'omelettes et de crêpes



### 4 DOMAINE DE ROSIERS

Vins : Côte-Rôtie, Condrieu, Syrah des Collines rhodaniennes

**ANIMATIONS** | Parcours de découverte de la vigne à la cave : présentation du travail sur place dans les vignes puis dans la cave, espace vidéo, ateliers coloriage pour les enfants



### 5 LES DÉLICES DU VERGER

Fruits (cerises, abricots, poires et pommes), jus et nectar

Accueillent :

6 ABRICOT & POTIRON  
Légumes et fruits (cerises, abricots)

7 GAEC DU MONT MONET  
Chèvres et vaches laitières

8 FERME DE LA FOURNACHÈRE  
Culture de céréales et production de pains divers et brioches

9 DOMAINE DAMIEN JOURNOUD  
Domaine viticole

10 FERME DES GRANDS BOIS  
Culture de petits fruits et de fruits rouge et production de sorbets

**ANIMATIONS** | Jeux pour petits et grands autour des fruits, découverte des abeilles avec la Ferme de Camille et rencontres avec des chevreux



### 11 GAEC DU PETIT LIMOUSIN

Élevage de bovins et de cochons

Accueille :

12 GAEC DES TUILLIÈRES

Élevage de vaches et de chèvres, et production de céréales, de fromages et de pain

**ANIMATIONS** | Visite de l'exploitation et des parcs à cochons, repas cochon à la broche



### 13 LE JARDIN DE GORNETON

Légumes frais et de saison, petits fruits (framboises, fraises, kiwis...)

**ANIMATIONS** | Présentation des outils manuels de la micro-ferme : lit de travail, grelinette, campagnol...



### 14 MAISON MORANDIÈRE

Savons et cosmétiques au lait d'ânesse et à l'huile de cameline

**ANIMATIONS** | Découverte de l'activité de cosmétique paysanne et rencontres avec les ânesses et leurs ânon



### 15 MAISON COLOMBE

Poires Williams, confiture, chocolats à l'eau de vie, jus d'orge, soja, lentilles...

Accueille :

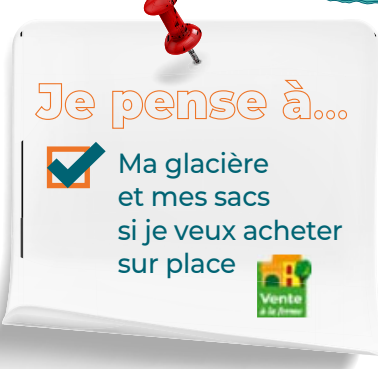
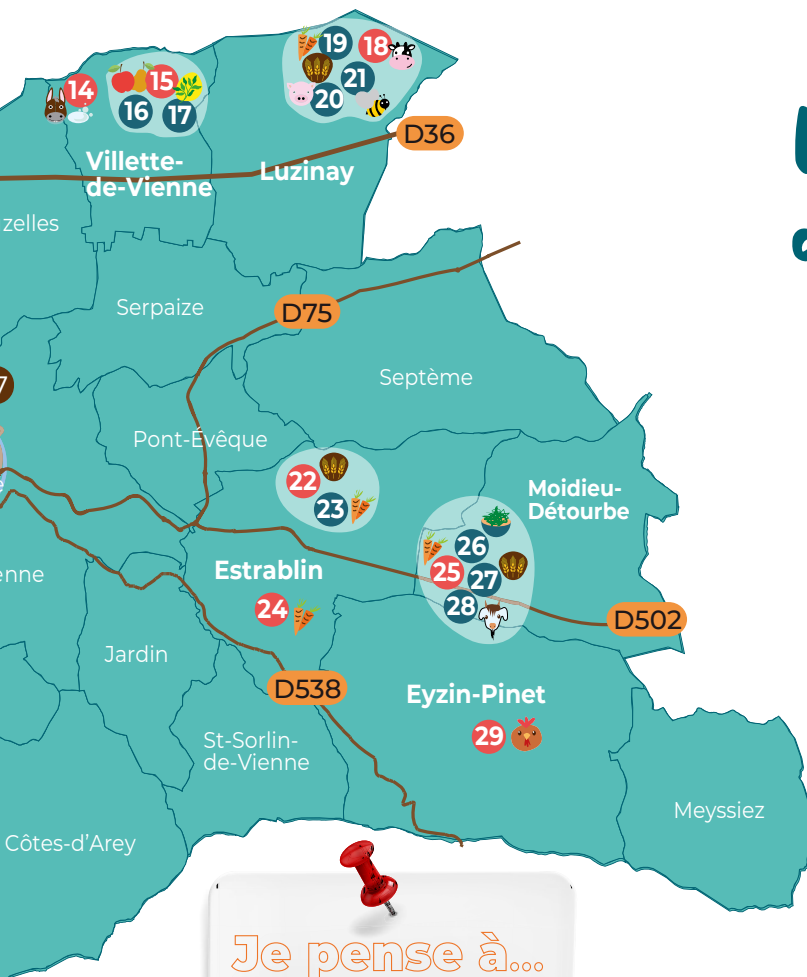
16 LE VERGER BLON  
Production bio de poires Williams et de jus de poires

17 LES JARDINS DE...  
Cultures d'aromatiques et sels aux herbes

**ANIMATIONS** | Parcours de découverte des cultures de céréales (présentation du matériel agricole), de l'atelier du verger (présentation des poires Williams), de l'atelier de cosmétiques (présentation des plantes aromatiques et médicinales)



# Le printemps des fermes



**LÉGENDE**

- Vente à la ferme
- Pique-nique
- Restauration : il est conseillé de réserver
- Animations

**22** DOMAINE DE MARTÈNE

Pâtes, farines, huile de tournesol, lentilles, préparations pour desserts, produits sans gluten  
**Accueille :**

**23** LE PETIT JARDIN D'ESTRABLIN  
 Production de fruits et légumes de saison

**ANIMATIONS** | Présentation des outils utilisés en agriculture biologique, visite de la meunerie et de l'atelier de fabrication des pâtes



**24** JARDIN DE LA ROSIÈRE

Production de légumes de saison

**ANIMATION** | Visite de l'exploitation



**25** LE JARDIN DES JULLINS

Producteur de légumes

**Accueille :**

**26** SPIRULIB  
 Production de spiruline

**27** LENTILLON GILLES  
 Production de céréales et d'huile

**28** LA CHÈVRE PASTORALE  
 Élevage de chèvres

**ANIMATIONS** | Découverte des produits du Jardin des Jullins, de l'éco-pâturage et des secrets de fabrication de la spiruline et de l'huile



**29** GUINET PÈRE ET FILS

Production et vente de volailles fermières

**ANIMATIONS** | Jeu pour les enfants autour des volailles et visite de la ferme



**18** GAEC LE MAS D'ILLINS

Lait cru, fromage blanc, faisselles, crème, viande de veau de lait

**Accueille :**

**19** FERME DE MONS  
 Producteurs de céréales et de légumes bio

**20** LES COCHONS D'ANAIS  
 Élevage de porcs et production de viande et charcuterie

**21** LES RUCHERS DE JB  
 Production de miel

**ANIMATIONS** | Le circuit de la vache à la bouteille de lait, échanges avec les fermes présentes. Une expérience inoubliable à la ferme du mas d'Illins



**BIER**  
 es, compotes, eau de vie,  
 us de fruits, céréales (blé,

**D**  
 ommes, poires, pêches,  
 fruits

**RÉMOULON**  
 es, tisanes, poudres de  
 herbes

de découverte de l'atelier  
 (matériel de production), de  
 ation de la production de  
 distillation et de l'atelier de  
 cinales



## 1 LA FERME DU COLOMBET

Florent Chapelle  
1630, chemin du Colombet  
69420 Trèves  
06 64 23 54 54  
florentchapelle@yahoo.fr

lafermeducolombet.com



## 10 GAEC DU PETIT LIMOUSIN

Clément, Simon et Laurent Gelas  
1190, route de Trèves  
69700 Échalas  
06 33 46 23 31  
gaecdupetitlimousin@outlook.fr



## 21 DOMAINE DE MARTÈNE

Louis de Martene et Romane Bourdon  
200, route de la Tabourette  
38780 Estrablin  
07 86 76 82 97

domainedemartene@gmail.com  
 domainedemartene.fr



## 2 B.L.A.C. FARM

Alexandre Oriol  
702, chemin de Longchamps  
69420 Les Haies  
06 85 25 88 90  
alex.oriol283@gmail.com



## 12 LES JARDINS DU GORNETON

Louis Delon  
Chemin de Gorneton  
38670 Chasse-sur-Rhône  
06 11 89 51 34  
contact@jardinsdugorneton.com

Les jardins du Gorneton



## 23 LE JARDIN DE LA ROSIÈRE

Mathieu Basily  
668, route de la Rosière  
38780 Estrablin  
06 73 56 91 48  
matthieu@jardindelarosiere.fr



## 3 FERME DU CHIPIER

Annick Cellard et Fleurine Choron  
1960, chemin du Chipier  
69420 Tupin-et-Semons  
06 81 78 00 23  
lafermeduchipier@gmail.com



## 13 MAISON MORANDIÈRE

Sylvie Peyrard  
331, chemin de Morand  
38200 Villette-de-Vienne  
06 77 26 82 69  
info@maison-morandiere.com  
 maison-morandiere.com



## 24 LE JARDIN DES JULLINS

Denis Ailloud  
25, chemin des Eaux des Jullins  
38440 Moidieu-Détourbe  
06 44 91 69 05  
denisailloud64@gmail.com



## 4 DOMAINE DE ROSIERS

Maxime Gourdain  
3, rue des Moutonnes  
69420 Ampuis  
04 74 56 11 38  
domainederosiers@gmail.com

domaine-de-rosiers.com



## 14 MAISON COLOMBIER

Stéphane Jay  
523, route de Marennes  
38200 Villette-de-Vienne  
04 74 57 98 05  
sjay@poire-colombier.com

poire-colombier.com



## 28 GUINET PÈRE ET FILS

Jérémy Guinet  
1395 route de Meyssiez  
38780 Eyzin-Pinet  
06 14 45 87 58  
guinetperefils.elevage@gmail.com

ferme-guinet.fr

## 5 LES DÉLICES DU VERGER

Crégoire Côte  
Lieu-dit "Le Pacalon"  
69700 Loire-sur-Rhône  
06 99 73 39 76  
cote.gregoire@gmail.com

## 17 GAEC LE MAS D'ILLINS

Laurence Laval  
897, chemin de Revou-Bayard  
38200 Luzinay  
06 50 03 50 53  
gaeclemasdillins@gmail.com

gaec-lemasdillins.fr



Le label Agriculture biologique permet d'identifier des produits 100 % bio ou, pour les produits transformés, composés à 95 % de produits agricoles bio.



L'appellation d'origine protégée (AOP) garantit que le produit a été transformé et élaboré dans une zone géographique déterminée.



L'indication géographique protégée (IGP) est un label européen qui désigne un produit dont les caractéristiques sont liées au lieu géographique dans lequel se déroule au moins sa production, son élaboration ou sa transformation.



La Haute Valeur Environnementale (HVE) correspond au niveau 3, le plus élevé de la certification environnementale des exploitations agricoles.



## Une couverture nationale et une réactivité remarquable depuis Vienne

Spécialisée dans l'édition de logiciels pour l'industrie de la tôlerie, la multinationale Lantek, présente au salon Global industrie à Lyon en mars, est implantée à Vienne depuis quinze ans. Entretien avec Richard Karam, directeur commercial France, et Benoit Charbonneau, ingénieur commercial France, Belgique et Luxembourg.

### Pouvez-vous nous présenter le savoir-faire de Lantek ?

Depuis sa création en Espagne il y a presque quarante ans, Lantek propose des solutions pour toutes les entreprises travaillant le métal en feuille, de la PME à la plus grosse structure. Lantek est actuellement un leader mondial de l'édition des logiciels pour les entreprises qui produisent des pièces de tôles, des tubes et des profilés. Nos logiciels sont dédiés au pilotage des machines de découpe à jet fluide (oxycoupage, plasma, laser, et jet d'eau), ainsi que les machines à frappe (poinçonneuse-grignoteuse). Lantek est aussi pionnier des solutions logicielles de gestion à la demande.

L'objectif est de permettre à nos clients de piloter leurs machines de manière intelligente en minimisant les taux de chute grâce à des algorithmes d'imbrication.

### Quels sont les atouts de la vallée du Rhône selon vous ?

Le gros point fort de la région, première région industrielle française, est son dynamisme. De plus, en étant basés à Vienne en complément d'un autre établissement à Nantes, nous assurons une couverture nationale tout en maintenant une réactivité remarquable. Nous sommes en effet proches de la grande majorité de nos clients, qui apprécient la qualité de nos produits et les compétences de nos techniciens.

### Contact

**Lantek** · Espace Saint-Germain  
Bâtiment Le Saxo  
30, avenue du Général Leclerc  
38217 Vienne Cedex  
04 74 97 79 48  
info.france@lanteksms.com  
www.lantek.com



### EN BREF

**1986** : Création de l'entreprise Lantek au Pays basque espagnol

**1991** : Création de la filiale française de Lantek à Vienne

Présente dans **plus de 100 pays**

**Plus de 35 000** clients à travers le monde, dont 1 000 en France

### L'INNOVATION : UNE PRIORITÉ POUR L'ENTREPRISE...

Afin de rester à l'écoute des besoins de ses clients, Lantek se positionne à l'avant-garde de l'intégration des technologies pour le travail de la tôle.

« **Nous nous devons d'innover sans cesse en proposant des produits permettant de transformer les usines 4.0, en véritables " smart factories" ».**

Mais au-delà des solutions que nous mettons en œuvre, l'accompagnement des clients

est essentiel. Voilà pourquoi nous proposons des démonstrations, des formations, des interventions sur site... La proximité et la disponibilité de nos équipes font partie de nos points forts. C'est ce qui nous a permis de construire un vrai partenariat avec nos clients en France, dont la SNCF, EDF ou encore Mercedes Trucks. Et les résultats sont là : depuis 2010, notre chiffre d'affaires progresse fortement chaque année » expliquent Richard Karam et Benoit Charbonneau.



## L'Agglo organise son premier Carrefour des Talents

Depuis plusieurs mois, les chefs d'entreprises du territoire font remonter à l'agence économique les difficultés de recrutement qu'ils rencontrent tout au long de l'année. Pour les accompagner au mieux dans leur développement et participer activement à leur réussite, les élus ont décidé d'organiser le 1<sup>er</sup> Carrefour des talents.



**Martine Faïta, vice-présidente en charge du développement économique, maire de Pont-Évêque, nous présente ce nouveau rendez-vous.**



**Agglomag : Pouvez-vous nous présenter Le Carrefour des Talents ?**

**Martine Faïta : Le Carrefour des Talents** est le rendez-vous des entreprises qui recrutent, de celles qui souhaitent mettre en avant leur savoir-faire.

Le recrutement des salariés est un levier important du développement des entreprises du territoire, c'est pourquoi nous, élus, avons souhaité nous investir et nous engager à leurs côtés et organiser cet événement. C'est la manifestation où il faut être pour se montrer, pour être vu, pour être attractif et pour gagner en visibilité.

**Le Carrefour des Talents** est aussi le rendez-vous de toute personne désireuse de saisir une nouvelle opportunité professionnelle, de changer de travail, de se former, de se reconverter.

**Agglomag : Pourquoi ce nom ?**

**Martine Faïta :** Parce que nous voulons être positifs et aller de l'avant ! Chacun de nous a un talent et cette manifestation est la vitrine de nos belles entreprises et des compétences des habitants du territoire. Nous souhaitons, avec **Le Carrefour des Talents**, créer un espace de rencontre et d'échanges entre employeurs et futurs salariés.

**Agglomag : Avec qui organisez-vous cette manifestation ?**

**Martine Faïta :** Nous organisons cette manifestation avec les acteurs incontournables de l'emploi, je pense ici bien sûr à France Travail, aux organismes de formation...

**Le Carrefour des Talents** est la poursuite de notre action auprès des entreprises sur le volet recrutement/Ressources Humaines. L'Agglo souhaite accompagner les entreprises dans leur démarche employeur.

**Agglomag : Quel est le public attendu ?**

**Martine Faïta :** Nous espérons accueillir les jeunes diplômés, les personnes en recherche d'emploi mais aussi celles qui sont ouvertes à saisir toute opportunité professionnelle. Comme nous allons aussi accueillir des entreprises qui mettront en avant leur savoir-faire, nous souhaitons aussi nous adresser aux étudiants susceptibles de découvrir là leur futur métier.



**Rendez-vous le 5 juin**  
Salle du Manège à Vienne

**Agence éco**  
Vienne Condrieu Agglomération

■ Contactez l'Agence éco  
entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr  
04 74 78 89 00 ·   







## Soutenir la vitalité du commerce dans nos communes

L'Agglo s'engage activement pour soutenir la dynamique commerciale du territoire en déployant plusieurs leviers stratégiques. En collaboration avec les communes, l'Agglo mène des études et des appels à projets dans les centres-villes et bourgs commerçants. Les associations et les animations commerciales bénéficient également de soutien, et des temps d'échanges professionnels sont organisés pour aider les commerçants à décrypter les clés de réussite du commerce de demain. Les appels à projet constituent un levier efficace pour favoriser l'installation de commerces répondant aux besoins de la population.

### Appel à projet pour Échalas

Pour dynamiser son offre de commerces et services, la commune d'Échalas prévoit l'ouverture d'une épicerie multi-services axée sur les produits locaux. En collaboration avec la commune, l'Agglo a mandaté un cabinet d'expertise en urbanisme commercial pour réaliser une étude de marché. Les résultats sont clairs : ce projet a un fort potentiel de développement et est important et attendu par les habitants.

Ce nouveau projet d'épicerie est appelé à se concrétiser prochainement. Le bâtiment communal, entièrement rénové pour cette nouvelle activité, est prêt à accueillir un porteur de projet capable de mener à bien cette initiative et de contribuer à la vitalité économique et sociale de la commune.

L'Agglo et la commune lancent donc un appel à projets. En complément, un projet de boulangerie est également envisagé. Le laboratoire vacant permettrait d'accueillir un nouveau boulanger, qui pourrait vendre tout ou partie de sa production à l'épicerie multi-services.

#### Vous souhaitez postuler pour ce projet ?

■ **Contactez l'Agence éco**  
 entreprendre.vienne-condrieu-agglomeration.fr  
 04 74 78 89 00 ·   



### Bonne nouvelle : ouverture d'une boulangerie à Eyzin-Pinet

**Sandrine et Dominique Moindrot, boulangers-pâtisseries expérimentés venus du Loiret, ont choisi le village d'Eyzin-Pinet pour s'implanter.** Suite à un appel à projet, et soucieuse de revitaliser son centre-village, la commune a entièrement aménagé des locaux adaptés pour accueillir leur activité. Ce projet a vu le jour après une étude de marché réalisée avec le soutien de l'Agglo, qui a confirmé le potentiel pour une nouvelle boulangerie artisanale. Située en plein cœur du village, elle était très attendue par les habitants et les autres commerçants.



## Un nouveau dispositif pour la création d'entreprise



**L'Accélérateur Création Individuelle** s'inscrit dans le programme Entrepreneurat Quartier 2030 de Bpifrance. Il est financé par la Banque des Territoires et le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Ariane pépinière de l'Agglo, opérateur d'AURA PEP'S a été choisi pour déployer sur notre territoire ce dispositif prometteur qui s'adresse aux entrepreneurs en activité depuis moins de trois ans.

Son objectif est d'aider les entrepreneurs en activité depuis moins de 3 ans à pérenniser leur activité et à générer un revenu viable. Il propose un

accompagnement intensif sur 12 mois comprenant des formations collectives, du coaching individuel, des ateliers pratiques et des événements de networking. Les

participants bénéficient d'un accès à des outils, à un réseau de soutien et à un accompagnement personnalisé pour assurer une croissance durable.

***La première promotion de l'accélérateur création individuelle vient d'être désignée. Découvrez les 5 entrepreneurs retenus sur ce nouveau dispositif.***

### Lise Poyatos

« L'ArÔme Antique est l'entreprise que j'ai créée autour de la thématique des saveurs et des senteurs antiques. J'ai dernièrement créé un " Sel d'inspiration romaine ", un sel aromatisé inspiré d'une recette antique d'Apicius, un romain fortuné, passionné de gastronomie qui élaborait des recettes. Je suis parallèlement gérante de la boutique du musée de Saint-Romain-en-Gal, ce qui me permet de rester dans ce thème de l'antiquité.

Je suis ravie de bénéficier de cet accompagnement accélérateur d'entreprise durant un an avec la pépinière Ariane et d'avoir été choisie par le jury. Cet accompagnement arrive au bon moment et va m'aider à travailler plus en profondeur certains aspects de mon entreprise avec comme objectif final de la développer. »

■ ArÔme Antique • 06 45 00 92 26  
Lise.larome.antique@gmail.com

### Tessila Boubakri

« Je fais de la location et de la vente de robes de soirée. J'ai commencé au mois d'octobre, j'ai pu faire plusieurs locations. Je suis consciente que cette activité peut être liée aux saisons.

J'ai décidé de faire l'accélérateur pour mieux savoir piloter mon entreprise et acquérir des connaissances de base dans plusieurs domaines.

À la fin de l'accélérateur, j'ai comme objectif de réussir à me dégager un salaire, de savoir prendre les meilleures décisions pour mon entreprise. J'ai besoin de consolider mes compétences dans de nombreux domaines comme la comptabilité, la gestion, le commercial... »

■ Plus précieuse que les perles

plus\_precieuse\_que\_les\_perles/



## Malika Azzouz

« J'ai créé la société **Lilie & Vous** en février 2023. Je suis éducatrice libérale, spécialisée dans l'accompagnement personnalisé des enfants, des adolescents et des familles.

Mon objectif est de favoriser l'épanouissement, l'autonomie et le bien-être grâce à des outils éducatifs adaptés à chaque situation. Je propose du soutien à la parentalité, de l'accompagnement éducatif pour enfants et adolescents, la prise en charge d'enfants porteurs de troubles du neurodéveloppement (le temps d'un répit pour les parents), des interventions à domicile ou en structure (écoles, associations, etc.).

Interculturelle, ludique et respectueuse des besoins de chacun, je m'appuie sur des méthodes éducatives modernes et adaptées pour aider les familles à dépasser leurs difficultés et à atteindre leurs objectifs. Ce programme m'apporte l'occasion d'échanger avec d'autres entrepreneurs sur le démarrage d'activité. L'accompagnement individuel proposé me permet de structurer mon travail, mes actions dans cette phase de lancement. »

■ **Lillie & Vous** • 06 58 44 67 64 • lillieetvous38@gmail.com • <https://www.lilie-et-vous.fr/>

## Dorianne Lérat

« Je suis une ancienne assistante commerciale avec plus de 15 ans d'expérience dans divers domaines d'activités. Attachée au développement durable et à l'économie locale, j'ai monté ma société, **Orbao & Filiador**, pour offrir mes services d'aide rédactionnelle. Je propose de mettre en lumière les valeurs des petites structures du Nord-Isère au travers de la rédaction de documents commerciaux, newsletter, articles... Et ma spécialité, la réponse aux marchés publics avec des prestations sur mesure adaptées aux besoins de mes clients pour les accompagner à gagner des parts de marché auprès de la commande publique.

En tant que lauréate du programme Accélérateur Création Individuelle, je bénéficie d'un accompagnement régulier tant personnel que collectif. Le contenu est riche et traite de tous les aspects d'une jeune entreprise afin d'assurer des bases solides pour la pérennisation de notre projet. La pépinière Ariane, et particulièrement Marie-Cécile Amiot, nous suit pour nous pousser encore plus loin dans cet accompagnement avec des actions concrètes qui sont rapides et faciles à mettre en place. C'est un gain de temps remarquable dans l'acquisition des ficelles de la gestion d'une entreprise. »

■ **Orbao & Filiador** • 06 24 30 11 58  
orbao-filiador.fr • dorianne@orbao-filiador.fr  
 company/orbao-filiador

## Sandra Saihia

« Je prends en charge la gestion administrative, pré-comptable et organisationnelle des TPE et PME, à distance, afin qu'elles puissent se concentrer pleinement sur leur activité.

J'assiste également les organismes de formation dans l'obtention de la certification Qualiopi et la gestion administrative associée.

Se lancer dans l'entrepreneuriat est un véritable défi : il faut gérer tous les aspects d'une entreprise, y compris ceux où l'on est moins à l'aise. Si j'ai rapidement trouvé mon rythme en communication, la prospection commerciale a été plus complexe pour moi.

L'accompagnement proposé par AURA PEP'S est une véritable opportunité. Il me permet d'identifier mes points de difficulté et de les travailler avec des experts. Bénéficier de conseils, d'astuces et d'un cadre structurant est un véritable atout pour développer mon activité et lui donner un nouvel élan. »

■ **Sandra Virtu'Help Assist** • 07 87 92 36 18  
sandra.virtuhelpassist@gmail.com  
 @sandra.virtuhelpassist

CE PROJET EST  
PORTÉ PAR

CE PROJET BÉNÉFICIE  
DU SOUTIEN DE



Prochaine session et jury  
en septembre

### Contact

Marie-Cécile Amiot,  
responsable pépinière  
04 27 87 80 21 • 06 86 60 90 91  
mcamiot@vienne-condrieu-agglomeration.fr



Agglo

# Valoriser & préserver



Valorisation des déchets

## Le compostage de proximité : un engagement éco-citoyen

Vienne Condrieu Agglomération intensifie et améliore le compostage de proximité sur l'ensemble du territoire.

Pour cela, l'Agglo offre une solution adaptée à chacun, quel que soit son lieu d'habitation, en proposant gratuitement les équipements et un accompagnement (guide, formation...) permettant de produire du compost, engrais naturel, à partir des déchets alimentaires.

Le compostage de quartier est un site de compostage collectif situé sur l'espace public où les habitants volontaires, qui ne disposent pas de jardin, peuvent venir déposer leurs déchets alimentaires (épluchures, restes de repas...).

Chaque bac a un usage différent (bac d'apport, bac de broyat, bac de maturation) et il faut bien respecter la marche à suivre. L'Agglo et les services municipaux veillent au bon entretien du site.

À l'occasion de la 12<sup>e</sup> édition de « Tous au compost », événement national annuel qui valorise la pratique du compostage de proximité des déchets organiques, l'Agglo, en partenariat avec les communes, inaugure 2 nouveaux sites de compostage de quartier :

- au centre-bourg à Serpaize, le 5 avril de 10h à 12h30
- au jardin de ville à Vienne, le 9 avril de 11h30 à 12h30

### SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLO

**218 Kg** d'ordures ménagères produites par hab/an dont 60 kg de biodéchets incluant les déchets alimentaires.

**100** composteurs partagés, installés en résidences ou en établissements scolaires.

**2** composteurs partagés de quartier installés devant le siège social de l'Agglo à Vienne et au centre du village à Saint-Romain-en-Gier depuis décembre 2023.

■ **Pour plus d'infos**

[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)  
> rubrique Je composte



## C'est le printemps !

### Comment gérer ses végétaux au jardin ?

Feuilles mortes, tontes de pelouse, brindilles, branches..., le jardin peut générer de grandes quantités de déchets. En 2024, 81 kg/hab. de végétaux ont été apportés dans les déchèteries ou à la compostière. Au lieu de les apporter en déchèterie, pourquoi ne pas plutôt considérer ces végétaux comme des ressources précieuses et les valoriser utilement sur place ?

Attention, broyage, paillage, compostage, oui ; mais surtout pas de brûlage ! **Pour rappel, le brûlage des végétaux est interdit et passible d'une amende de 450 €.**

#### 4 bonnes raisons de pailler

##### ■ Améliorer le sol et nourrir les plantes

En augmentant le taux d'humus, le paillage rend le sol plus souple, plus aéré et plus facile à travailler. Il facilite aussi l'absorption des éléments nutritifs par les plantes.

##### ■ Protéger le jardin

La litière formée par le paillis favorise l'infiltration progressive de l'eau dans le sol. Elle conserve l'humidité au pied des plantes, les protège du froid, de la chaleur, des ravageurs... Cette couche de protection limite également l'érosion du sol et la transmission de maladies (mildiou, oidium...).

##### ■ Éviter du travail et des dépenses

Le paillage réduit la pousse de « mauvaises herbes ». C'est donc la meilleure alternative au désherbage du jardin. De plus, des prédateurs naturels viendront vivre dans le paillis : c'est moins de travail pour chasser les espèces ravageuses.

##### ■ Limiter les déplacements en déchèterie

Valoriser ses végétaux sur place, c'est non seulement moins de déchets à traiter pour la collectivité, mais c'est aussi moins d'allers-retours en déchèterie, surtout en période de taille !

**[ 30 minutes de paillage = 5h de moins à jardiner ]**

#### Quels végétaux utiliser ?

**1 Pour nourrir le sol :** les paillis de courte durée de vie qui se dégradent en quelques semaines et produisent un humus actif et nutritif (épluchures, brindilles vertes, fougères, feuilles tendres, tontes de pelouse).

**La solution idéale pour le potager et les fleurs !**

**2 Pour structurer le sol :** les paillis de longue durée de vie qui peuvent mettre 1 an ou plus à se dégrader (taillis d'arbres et de haies, copeaux de bois, coques de noix et noisettes, feuilles coriaces). **Moins nourriciers mais plus stables, ils se déposent au pied des plantes, arbres, arbustes, plantes vivaces...**

Éviter le paillage avec des espèces invasives pour ne pas contribuer à leur propagation ou encore les cyprès ou thuya qui peuvent libérer des substances toxiques.

En revanche, l'utilisation de broyat de résineux n'est pas problématique s'il est utilisé dans des quantités raisonnables et mélangé à d'autres types de broyat.



Types de végétaux	Je broie	Je paille mon sol	Je composte	J'opte pour le mulching*	J'aménage mon jardin
Tonte de pelouse		X	X	X	
Feuilles mortes		X	X		
Taille de haies et de branches	X	X	X		X
Fleurs fanées		X	X		

\* mulching : technique de tonte sans ramassage de l'herbe

#### À NOTER



Pour les feuilles, brindilles et petits branchages, vous pouvez utiliser directement votre tondeuse pour les broyer. Pour les plus gros branchages, **vous pouvez louer un broyeur et bénéficier de l'aide à la location d'un broyeur proposée par l'Agglo (50 % du prix dans la limite de 50 €).**

■ Plus d'infos : [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr) > rubrique Je valorise les végétaux au jardin



## Ayons le bon réflexe ! Réparons !



**36 % des Français déclarent réparer (ou faire réparer) leurs produits quand ils tombent en panne. Pour certains objets, le réflexe de réparation est déjà bien ancré : vélos, ordinateurs, lave-vaisselles... Mais pour d'autres objets du quotidien, une panne va souvent se traduire par le remplacement de l'objet, notamment pour le petit électroménager.**

### Pourtant, des alternatives pour réparer existent

#### Une nouvelle cartographie des artisans réparateurs et des acteurs du réemploi

Elle est accessible sur le site internet de l'Agglo : [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr) > rubrique Je répare

#### Un bonus réparation a été mis en place par l'État pour un grand nombre de produits...

... petits électroménagers, gros électroménagers, appareils de sport et de mobilité, appareils de loisirs et de bricolage, appareils multimédias, vêtements et chaussures, meubles, produits de jardinage.

Il permet d'obtenir une réduction immédiate sur la facture de la réparation auprès de réparateurs

labellisés (exemples : 15 € pour une bouilloire, 50 € pour un lave-linge, 25 € pour un téléphone portable ou pour ressembler une paire de chaussures chez un cordonnier).

**Quelques réparateurs labellisés sont déjà présents sur le territoire de l'Agglo et le réseau est appelé à se développer.**

■ Plus d'infos sur le bonus réparation : [www.bonusreparation.org](http://www.bonusreparation.org)

#### Les ateliers de co-réparation

il en existe plusieurs sur le territoire au sein desquels vous pouvez apprendre à réparer vos appareils accompagnés par des bénévoles passionnés.

Vous avez des talents de bricoleurs et vous souhaitez vous impliquer dans une activité pleine de sens ? Le collectif Répar'à Vienne recherche

des bénévoles pour l'organisation des ateliers de réparation de petit électroménager et outillage avec les habitants. Leur devise : « Jeter ? Pas question ! Réparons ensemble ».

#### CONTACT

Club Léo Lagrange  
Face au 2 impasse Saint-Laurent  
38200 Vienne  
[reparavienne@framalistes.org](mailto:reparavienne@framalistes.org)

Les bénévoles de Répar'à Vienne apprennent les bases aux participants et les accompagnent dans la réparation d'objets qui dysfonctionnent lors de 2 permanences par mois : le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedi du mois, de 14h30 à 17h.



## Une baisse significative des quantités de déchets dans les déchèteries publiques de l'Agglo

Depuis le 29 juillet 2024, l'accès des professionnels dans les 5 déchèteries de l'Agglo est interdit.

Une communication a accompagné ce changement afin de les réorienter vers des sites d'accueil des déchets professionnels plus adaptés, sur le territoire de l'Agglo et à proximité immédiate.

Un guide et une cartographie des sites est accessible aux professionnels sur le site internet de l'Agglo : [www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr) > Déchets > rubrique Je suis un professionnel

Ces outils, ainsi que la mise en service de la nouvelle déchèterie automatique Delauzun à Estrablin qui monte en charge progressivement, ont permis aux professionnels de passer, dans de bonnes conditions, des déchèteries publiques à une solution adaptée à leurs besoins.

**Les résultats sont très encourageants avec une baisse de la quantité des déchets déposés en 2024 (par rapport à 2023) de :**

**17 %** des encombrants

**16 %** des gravats

**3 %** des cartons

**Cela représente 1 800 tonnes de déchets en moins dans les déchèteries publiques (soit 19 kg/hab./an) et une amélioration de l'accueil des particuliers avec la réduction de la fréquentation des sites.**



© Freeplk



## Qualité de l'air : comment savoir si je peux circuler avec mon véhicule ?

La circulation routière a un impact significatif sur la qualité de l'air, principalement en raison des émissions de polluants tels que les oxydes d'azote (NOx) émis par la combustion des carburants fossiles, et les particules fines (PM10 et PM2,5).

**En France, plusieurs mesures sont mises en place pour réduire ces émissions.**

**Les vignettes Crit'Air** classent les véhicules en fonction de leurs émissions de gaz, indiquant leur niveau de pollution.

**Il y a 6 vignettes : plus le numéro est élevé, plus le véhicule pollue.**

Vous avez une voiture et vous vous interrogez sur son classement ? Vous voulez savoir si vous pouvez circuler ? Voici les infos utiles à savoir.

### COMMANDEZ VOTRE VIGNETTE CRIT'AIR

- En ligne sur [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr)
- Par courrier : remplir le formulaire téléchargeable sur [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr), en joignant votre règlement et envoyer le tout à : Service de délivrance des certificats qualité de l'air - BP 50637 - 59506 Douai Cedex.

### Quelle classification pour quel véhicule ?

**Véhicules 100% électrique et hydrogène.**



**Véhicules gaz ou hybrides rechargeables, véhicules essence** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour les voitures, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les motos et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour les cyclomoteurs.

**Véhicules essence et hybrides** entre 2006 et 2010, **véhicules diesel** depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011 pour les voitures, entre 2007 et 2016 pour les motos et entre 2007 et 2017 pour les cyclomoteurs.



**Véhicules essence, hybrides,** entre 1997 et 2005, **véhicules diesel** entre 2006 et 2010, entre mi 2004 et 2006 pour les motos et les cyclomoteurs.

**Véhicules diesel,** entre 2001 et 2005 pour les voitures, entre mi 2000 et 2004 pour les motos et les cyclomoteurs.



**Véhicules diesel,** entre 1997 et 2000.

**Non-classés** - Avant 1997 pour les voitures et avant le 31 mai 2000 pour les motos et cyclomoteurs.

### LIMITATION LORS D'ÉPISODES DE POLLUTION : PENSEZ RÉSEAU L'VA

En cas de pics de pollution, seuls certains véhicules sont autorisés à la circulation selon les arrêtés préfectoraux.

À noter que les élus de l'Agglo ont fait le choix de rendre le réseau de transport L'va gratuit ces jours là pour les voyageurs possédant un véhicule concerné par l'interdiction de rouler.





## Les Rencontres du Plan Climat

Le 10 mars dernier, s'est tenue la 2<sup>e</sup> édition des Rencontres du Plan Climat, à la Verrière des Cordeliers à Sainte-Colombe. Cette salle, récemment rénovée et chauffée grâce à la géothermie sur nappe du Rhône, était le lieu idéal pour ce temps fort du territoire avec une édition placée sous le signe des énergies renouvelables.



En introduction le Président de l'Agglo, Thierry Kovacs, a rappelé que le succès de notre Plan Climat Air Énergie Territorial reposait sur notre capacité à mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire (élus, associations, entreprises, particuliers), d'où l'organisation de ces rencontres qui ont été l'occasion de nombreux échanges entre les participants autour des questions d'énergie, de mobilité, de préservation des ressources et de changements des comportements.

Dans un premier temps, **Emmanuel Goy, Directeur Adjoint de l'ADEME** a présenté les 4 scénarios : **les 4 " chemins " qui s'ouvrent à nous pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.**

Dans un second temps, une table ronde, constituée d'acteurs privés et publics du territoire, a permis d'évoquer le projet de **méthanisation agricole Agrométha à Eyzin-Pinet** qui produit du gaz vert depuis fin 2024, le **réseau de chaleur d'Estrablin** qui chauffe les bâtiments de la commune grâce à une gestion durable et locale du bois, et enfin la nouvelle société de projets **Vienne Condrieu Énergies Renouvelables** porté par l'Agglo, qui va permettre de massifier le photovoltaïque sur le territoire.

### Le concours des initiatives du Plan Climat

Denis Peillot, Vice-Président en charge de la transition énergétique a ensuite présenté le Concours des initiatives.

Ce concours, dont l'enjeu est d'offrir une vitrine aux projets qui contribuent à la transition écologique, a permis à 5 acteurs locaux de présenter leur projet.

### Trois projets, portés par des entrepreneurs au profil différent, sont les lauréats de ce 2<sup>e</sup> concours des initiatives :

- **Thomas Perrin dirigeant de Texabri**, fabricant d'abris en toile pour professionnels, a présenté une innovation dans l'air du temps : l'abri Albedo. Cet abri intègre des panneaux photovoltaïques bifaciaux qui, grâce à la réflexion de la lumière sur sa membrane textile blanche, optimisent le rendement énergétique.
- **Odile Delorme, Présidente des Centrales Villageoises de la Région de Condrieu**, a été récompensée pour son association avec la commune de Trèves pour un système d'auto-consommation collective à partir de panneaux photovoltaïques qui produit de l'électricité pour trois bâtiments communaux.

## LA PAROLE À

**Denis Peillot,**  
Vice-Président  
en charge du  
Climat et de  
la Transition  
Énergétique,  
Maire d'Estrablin



Nous faisons face à des défis majeurs : adaptation au changement climatique, réduction des consommations énergétiques, diminution des émissions...

Engagée dans un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), l'Agglo ambitionne de devenir un Territoire à Énergie Positive (TEPOS). La transition énergétique est une opportunité de repenser notre manière de vivre et d'innover dans un monde en mutation, chacun à notre échelle.

Les secondes rencontres du Plan Climat, où entreprises, associations, partenaires et habitants se sont retrouvés le 10 mars, en ont été une belle illustration. Les initiatives sont variées et nombreuses. Poursuivons ensemble notre engagement.



- **Aurélié Dolbeau de Maison Durable** a illustré sa créativité avec la rénovation complète du restaurant italien Lupu à Vienne, et réinterrogé complètement la position de la décoration chinée et de seconde main dans notre esprit.



## Le vrai-faux sur les panneaux photovoltaïques

[ Suite ]



© AdobeStock

**1 Les panneaux solaires contiennent des terres rares**

[ Faux ]

**95 % des panneaux installés en France** sont fabriqués à partir de silicium, extrait de sable ou de quartz.

**2 Tous les panneaux solaires sont fabriqués en Chine**

[ Faux ]

La plupart des panneaux solaires sont fabriqués en Chine. À ce jour, il ne reste plus qu'un site de production en France (Voltec Solar à Dinsheim), mais **plusieurs projets d'usines de grande capacité de production sont en cours de développement.**

Il faut néanmoins garder en tête que les modules photovoltaïques ne représentent qu'une part du coût global d'un projet, qui **repose avant tout sur l'activité économique locale** : installateur, gestionnaire du réseau électrique, maintenance, etc.

**3 30 ans après son installation, un panneau solaire peut encore produire les 3/4 de sa puissance initiale**

[ Vrai ]

Les premiers panneaux solaires raccordés au réseau électrique français, et mis en service en 1992 par l'association Hespul dans le Rhône, ont été testés l'an passé.

Résultat : **ils produisent en moyenne 79,5 % de leur puissance initiale après 31 ans de fonctionnement.**

Ces résultats sont cohérents avec les engagements de performance des fabricants de panneaux solaires, qui garantissent en général une production de plus de 80 % après 25 ans de fonctionnement.

[ ... un projet, qui repose avant tout sur l'activité économique locale... ]



## Des panneaux solaires, pourquoi pas vous ?

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition énergétique, Vienne Condrieu Agglomération met à disposition une plateforme qui permet de déterminer le potentiel solaire de toute toiture existante sur le périmètre de l'Agglo.



Vue aérienne de Pont-Évêque avec l'ensemble des toitures de bâtiments en jaune pour connaître le niveau d'ensoleillement

Le déploiement du photovoltaïque en toiture de bâtiments doit contribuer à atteindre **33 % d'énergie renouvelable à l'horizon 2030** sur le territoire de l'Agglo (objectif PCAET).

### Le cadastre solaire, c'est quoi ?

Il s'agit d'un outil qui s'adresse aux particuliers, mais également à l'ensemble des propriétaires, agriculteurs, chefs d'entreprise et qui permet d'estimer très rapidement :

- La surface exploitable
- La puissance installable
- Le rendement énergétique et financier du projet

Ce cadastre permet de connaître le **potentiel solaire des toitures**, à partir de données géographiques 3D et d'un algorithme d'ensoleillement.

À partir de l'adresse ou de la carte du territoire, il est possible de connaître le **potentiel de production électrique et les gains financiers associés** (en autoconsommation ou par le biais de la revente au réseau pour un projet photovoltaïque), ainsi que le potentiel de production d'eau chaude sanitaire pour des panneaux thermiques.

Pour cela, il prend en compte le relief, l'inclinaison de la toiture, son potentiel d'ensoleillement et même les ombres portées par les bâtiments voisins et la végétation alentour.

**C'est un outil de sensibilisation pour entamer un projet photovoltaïque.**

### BON À SAVOIR

Tout projet est **soumis à autorisation d'urbanisme à déposer auprès de votre mairie.**

Des prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France (ABF) existent sur certains secteurs des communes d'Ampuis, Condrieu, Chonas-l'Ambellan, Luzinay, Saint-Romain-en-Gal, Sainte-Colombe, Septème, Seyssuel et Vienne.



### POUR PLUS D'INFOS

**Pour mesurer le potentiel de votre toiture, rendez-vous sur la plateforme dédiée**



<https://vienne-condrieu.cadastre-solaire.fr>

### 1 Estimez le potentiel solaire de votre toiture



En fonction de la surface de panneaux solaires souhaitée, l'énergie produite est calculée.

### 2 Évaluez la rentabilité de votre projet



La simulation tient compte du coût d'investissement et des revenus de la vente de l'électricité (ou des économies pour de l'autoconsommation).

### 3 Bénéficiez gratuitement d'un accompagnement indépendant



En contactant un conseiller de l'Espace Énergie pour votre projet : analyse des consommations électriques, conseils pratiques pour la réalisation.

Voici une sélection non exhaustive de manifestations qui se dérouleront prochainement sur le territoire de l'Agglo, vous pouvez retrouver l'ensemble de ces manifestations sur le site de Vienne Condrieu Tourisme :

[www.vienne-condrieu.com](http://www.vienne-condrieu.com) • [accueil@vienne-condrieu.com](mailto:accueil@vienne-condrieu.com)

Alors on sort !

## CONFÉRENCES

Cycle de 6 cours tout public

■ **« Le vitrail à travers les siècles »**,  
par Dominique Estragnat  
(Universitaire, docteur en Science  
politique et en Philosophie, chercheur en  
Anthropologie culturelle, auteur)

**Amphithéâtre de la CCI Nord Isère à  
Vienne – 15h à 17h**

**Jeudi 17 avril / Jeudis 15 & 22 mai  
Jeudis 5 & 12 & 19 juin**

Cycle de 6 cours tout public

■ **« L'histoire industrielle de la  
France et l'exemple de Vienne »**

Lionel Rinaldi (Docteur en Histoire, chef  
d'entreprise)

**Amphithéâtre de la CCI Nord Isère à  
Vienne – 17h30 à 19h30**

**Jeudi 17 avril / Jeudis 15 & 22 mai  
Jeudis 5 & 12 & 19 juin**

Tarif pour chaque cycle de 6 cours : 69€  
(étudiant : 49€)

Renseignements et réservations :  
[www.universite-allobroges.com](http://www.universite-allobroges.com)

## VIDE-GRENIERS

■ **Chasse-sur-Rhône**

**Dimanche 13 avril**

Renseignements : 06 21 19 11 55

■ **Luzinay**

**Dimanche 27 avril**

Renseignements : 06 16 70 66 91

■ **Saint-Romain-en-Gal**

**Dimanche 1<sup>er</sup> juin**

Renseignements 07 51 60 85 16

## EXPOSITION

■ **Exposition Annuelle de Peinture  
Arts et Loisirs à Gogo**

**Dimanche 13 avril de 9h à 17h**

**Chuzelles – Salle de la Blanchonnière**

Renseignements au 06 76 68 44 08

## THÉÂTRE

■ **Vol au-dessus d'un Lit de Cocus**

**Samedi 26 avril à 20h30 – Eyzin-Pinet**

**Salle polyvalente Christian Arnaud**

Tarif unique : 10€

Renseignements : 06 17 82 01 60

## DANSE



■ **En corps au Musée**

**Samedi 26 avril à 20h-Manège**

Tarif unique : 12€

Renseignements et réservations :  
<https://coincidence.fr/>

 [com/coincidence38](https://www.facebook.com/coincidence38)

## OPÉRA



Sur un livret tiré du roman La dame aux  
camélias d'A. Dumas fils, et après l'avoir  
porté, bercé, embrasé par son génie

musical, Verdi nous livre ici l'un de ses  
plus beaux chefs d'œuvres :

■ **Traviata**

... l'opéra le plus joué au monde !

Chanté ici en français, toute la troupe de  
la **Z'Opéra Cie**

(60 fidèles artistes professionnels de  
grande qualité : solistes, chœur et  
orchestre des opéras de Paris, Lyon, Saint  
Etienne...) mettra en corps toute son  
âme au service de cet immense opéra  
pour partager avec vous les émotions et  
les émerveillements de ce bouleversant  
couple amoureux.

Un grand spectacle à ne pas manquer !

**Manège de Vienne**

**Du 11 au 13 avril**

**20h30 et 15h le dimanche**

Tarifs : 39 € / 19 €

Infos et billetterie :

[www.zoperacompagnie.fr](http://www.zoperacompagnie.fr)

Office de tourisme Vienne/Condrieu

## SPORTS



■ **La Course de la Résistance**

**Jeudi 8 mai à Vienne**

La Course de la Résistance est une  
manifestation sportive organisée par le  
Département de l'Isère dans le cadre  
des commémorations du 8 mai 1945,  
marquant la fin de la Guerre en Europe.  
3 parcours cyclo touristiques qui  
permettront de relier tous les lieux  
emblématiques de Beaupaire, Chasse-  
sur-Rhône et Saint-Jean-de-Bourney.

- 2 parcours de randonnées pédestres de  
8km et 14km pour découvrir la ville de  
Vienne et ses environs ;

- des courses pour les enfants

(inscription possible uniquement le  
jour J sur le village de la Course de la  
Résistance à Vienne).

Renseignements et réservations :

<https://coursedelaresistance.fr>

## Caravan'Jazz se réinvente

Caravan' Jazz change de formule et devient un événement à part entière, avec une vraie dimension touristique.

**Rencontre avec Samuel Riblier, directeur de Jazz à Vienne, Guillaume Anger, directeur artistique de Jazz à Vienne et Olivier Sanejouand, directeur de Vienne Condrieu Tourisme**

**Agglomag : Qu'est-ce qui change pour Caravan'Jazz cette année ?**

**Samuel Riblier :** L'événement se réinvente pour offrir une expérience encore plus immersive et festive. En programmant Caravan'Jazz en amont du festival Jazz à Vienne, nous visons à lui donner une visibilité accrue et une attention exclusive.

**Agglomag : Pourquoi avoir choisi de programmer Caravan'Jazz en mai-juin ?**

**Samuel Riblier :** En choisissant ces mois, avant le début du festival, Caravan'Jazz bénéficiera d'une mise en lumière plus forte. Cette période stratégique permettra de profiter de la pleine phase de communication de Jazz à Vienne, faisant de Caravan'Jazz le prélude idéal au festival. Les groupes programmés et l'offre artistique renforceront les liens entre les deux événements, créant une synergie unique. En programmant Caravan'Jazz sur des week-ends, nous allons expérimenter l'organisation de Brunch les dimanches, le 1<sup>er</sup> juin à Chasse-sur-Rhône et le 8 juin à Longes.

**Agglomag : Quelle sera la nouvelle orientation artistique de Caravan'Jazz ?**

**Guillaume Anger :** Pour cette nouvelle édition, l'accent sera mis sur les concerts musicaux et une offre festive favorisant l'interaction avec le public. Nous souhaitons remettre la musique au cœur de l'événement, pour le plus grand plaisir des amateurs de jazz. Les 3 groupes programmés, Tzila Brass, Krakens et Radio Kaizman, sont des fanfares qui plongeront le public dans des univers détonants et explosifs et les Dj's Set prolongeront chacune de ces journées d'un véritable moment pour danser.

**Agglomag : Comment et pourquoi mettre en tourisme Caravan' jazz ?**

**Olivier Sanejouand :** La mise en tourisme des événements du territoire est notre métier. En faisant de Caravan'Jazz une manifestation à part entière, la mise en tourisme peut se faire plus facilement. Ainsi, Caravan'Jazz sera également l'occasion de découvrir les lieux d'accueil et leur environnement grâce à une offre touristique proposée par l'Office de Tourisme. Cette initiative permettra de mettre en lumière les richesses locales avec une communication ciblée, distincte de celle du festival.

Ainsi, les dimanches 1<sup>er</sup> et 8 juin, de 11h à 15h, les brunchs avec dégustation d'appellations en présence d'un vigneron (tarif :35 €) seront proposés en résonance avec la programmation « Vignobles & Découvertes – Vallée du Rhône nord ».

Le week-end des 6, 7 et 8 juin, des balades découvertes accompagnées en amont du concert seront proposées au départ des villages (Tarif unique 10 €).

Quant au samedi 31 mai et au dimanche 1<sup>er</sup> juin, une invitation à découvrir certaines activités en lien avec le Rhône est en cours de finalisation.



■ Pour en savoir plus : [www.jazzavienne.com](http://www.jazzavienne.com)

■ Informations complémentaires et réservations sur [www.vienne-condrieu.com](http://www.vienne-condrieu.com)

## LA PAROLE À

**Jean Proença,**  
Maire de Chonas  
l'Amballan,  
Conseiller délégué  
aux événements  
culturels et  
sportifs d'intérêt  
communautaire,  
Vice-Président de Cybèle  
Production, structure organisatrice  
de Jazz à Vienne



L'évolution de Caravan'Jazz est une belle initiative de l'équipe de Jazz à Vienne, que la commission des événements culturels et sportifs, que j'ai l'honneur de présider, a accueillie avec un grand enthousiasme. En programmant Caravan'Jazz avant le festival, nous créons un rendez-vous unique qui ne se perdra pas dans l'offre culturelle de Jazz à Vienne ni dans les nombreuses festivités de fin d'année de nos communes. Caravan'Jazz possède un charme particulier et contribue de manière significative à l'animation des communes de l'Agglo. Nous sommes profondément attachés à cet événement, et c'est pourquoi nous avons décidé d'augmenter le nombre de dates de 6 à 8 en 2024. Nous pouvons être fiers du soutien que l'Agglo apporte à Jazz à Vienne et, par extension, à Caravan'Jazz.

## CARAVAN' JAZZ DU 30 MAI AU 14 JUIN

**Vendredi 30 mai 19h**

Moidieu-Détourbe : Tzila Brass

**Samedi 31 mai 19h**

Saint-Romain-en-Gal : Tzila Brass

**Dimanche 1<sup>er</sup> juin 11h**

Chasse-sur-Rhône : Brunch

+ Tzila Brass

**Vendredi 6 juin 19h**

Pont-Évêque : Krakens

**Samedi 7 juin 19h**

Les Côtes-d'Arey : Krakens

**Dimanche 8 juin 11h**

Longes : Brunch + Krakens

**Vendredi 13 juin 19h**

Loire-sur-Rhône : Radio Kaizman

**Samedi 14 juin 19h**

Seysssel : Radio Kaizman

Pour faciliter votre quotidien, le site internet de l'Agglo vous permet d'effectuer un grand nombre de démarches en ligne. Vous pouvez aussi contacter chaque service de l'Agglo par mail ou par téléphone.

# L'Agglo et VOUS



## Pour mon tri, je demande

- un bac de collecte
- un composteur ou lombricomposteur
- mon kit de tri pour mes déchets alimentaires

**Une question ? 04 74 53 45 16**  
[gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr)



## Auprès du service Petite enfance

- Je préinscris mon enfant (ou futur enfant) dans une des 16 structures petite enfance de l'Agglo
- Je consulte et paye mes factures en ligne

**Une question ? 04 27 87 80 00**  
[petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:petiteenfance@vienne-condrieu-agglomeration.fr)



## Auprès du service Transports et mobilité

- J'ai une question sur mon abonnement scolaire gratuit (dom'école)
- Je demande un emplacement de stationnement vélo

**Une question ? 04 74 78 78 89**  
[transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:transports@vienne-condrieu-agglomeration.fr)



## Auprès du service Cycle de l'eau

- Je demande un abonnement à l'eau potable
- Je résilie mon abonnement à l'eau potable
- Je transmets l'index de mon compteur d'eau potable
- Je paye ma facture d'eau potable en ligne

**Une question ? 04 87 59 14 50**  
[regie-eau@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:regie-eau@vienne-condrieu-agglomeration.fr)



## Auprès du service Urbanisme et aménagement

- Je réalise mes demandes sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme et Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)

**Une question ? 04 82 06 33 06**  
**Autorisations des Droits des Sols (ADS)**

# les horaires de l'Agglo et de ses services

## Vienne Condrieu Agglomération

30, avenue du Général Leclerc  
Espace Saint-Germain - Bâtiment Antarès  
BP 263 - 38217 Vienne Cedex  
Tél. : 04 74 78 32 10  
info@vienne-condrieu-agglomeration.fr

### L'accueil est ouvert :

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h



**N'hésitez pas à nous rejoindre et agrandir  
la Team de l'Agglo !**



Vienne Condrieu Agglomération



[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)



## Les déchèteries

**Chasse-sur-Rhône** - 326, route de Communay

· Du lundi au samedi de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 18h

**Pont-Évêque** - ZI l'Abbaye

· Du lundi au samedi de 8h à 12h30  
et de 13h30 à 18h

**Vienne** - Saint-Alban-les-Vignes

· Du lundi au samedi de 8h à 12h30  
et de 13h30 à 18h

**Ampuis** - Verenay - 1680, rue du Stade

· Lundi, vendredi et samedi de 9h à 12h30  
et de 13h30 à 18h  
· Mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h

**Villette-de-Vienne** - 288, chemin du Maupas

· Du lundi au samedi de 8h à 12h30  
et de 13h30 à 18h

[gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr](mailto:gestiondechets@vienne-condrieu-agglomeration.fr)

### Nos partenaires vous reçoivent à l'Agglo lors de permanences

- ADIL 04 76 53 37 30
- AGEDEN conseil info énergie : 04 76 23 53 50
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) : 04 74 78 78 83
- OPAH - Conseil travaux et rénovation logement
- ▶ **N° Vert 0 805 030 043**  
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE
- SOLIHA Rhône / Grand Lyon : 04 37 28 70 20



## Les piscines

**Port du bonnet obligatoire**

### Période scolaire

**Stade nautique Françoise Clavery-Bouysson  
à Saint-Romain-en-Gal**

· Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30 et de  
16h45 à 19h30  
· Mercredi de 12h à 19h30  
· Samedi de 13h à 19h  
· Dimanche de 9h30 à 12h30

Renseignement : 04 69 46 14 92

**Piscine à Loire-sur-Rhône**

· Lundi, mardi et jeudi de 12h à 13h30 et de 16h30 à 19h  
· Mercredi de 9h30 à 13h30 et de 14h30 à 18h30  
· Vendredi de 11h15 à 13h30 et de 16h30 à 19h

Renseignement : 04 69 46 14 96

**Piscine à Villette-de-Vienne**

· Lundi de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h  
· Mardi et vendredi de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h  
· Mercredi de 12h à 18h  
· Jeudi de 12h à 13h45

Renseignement : 04 69 46 14 91

### Vacances scolaires

**Les horaires d'ouverture sont consultables sur le  
site de l'Agglo**

### Achats carte PASS et réservation d'activités

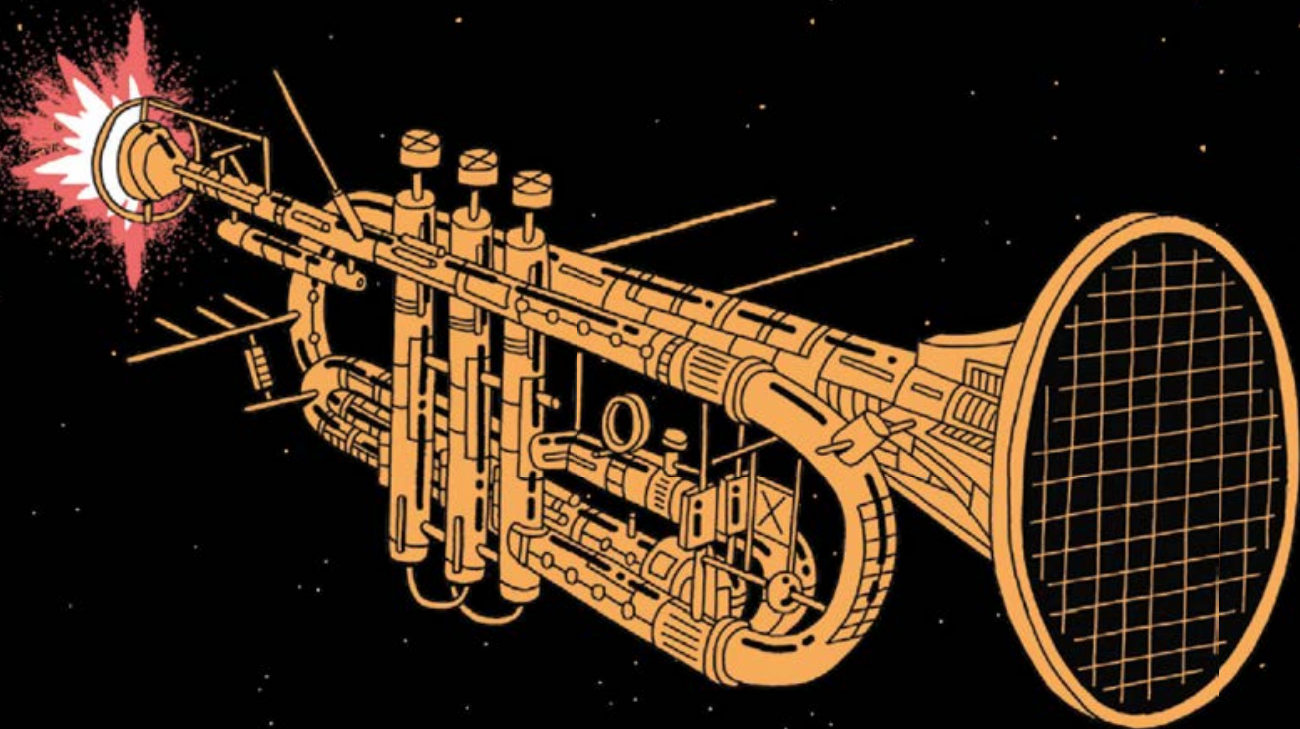
[www.vienne-condrieu-agglomeration.fr](http://www.vienne-condrieu-agglomeration.fr)  
> rubrique Les piscines



26 ▶ 11 / 2025  
JUIN JUILLET 44<sup>e</sup> ÉDITION

# Caravan' Jazz

La Caravan'Jazz, fidèle à son nom, est un projet en mouvement. Cette année, son format et sa période évoluent. Pour mieux mettre en lumière sa singularité, Jazz à Vienne lance les festivités en amont du festival, avec huit concerts répartis sur trois week-ends à travers l'agglomération.



## Vendredi 30 mai

19h • Tzila Brass  
Moidieu-Détourbe

## Samedi 31 mai

19h • Tzila Brass  
Saint-Romain-en-Gal

## Dimanche 1<sup>er</sup> juin

11h • Brunch + Tzila Brass  
Chasse-sur-Rhône

## Vendredi 6 juin

19h • Krakens  
Pont-Évêque

## Samedi 7 juin

19h • Krakens  
Les Côtes-d'Ârey

## Dimanche 8 juin

11h • Brunch + Krakens  
Longes

## Vendredi 13 juin

19h • Radio Kaizman  
Loire-sur-Rhône

## Samedi 14 juin

19h • Radio Kaizman  
Seyssuel

Plus d'informations sur [jazzaviennne.com](http://jazzaviennne.com)  
Licences: L-D-25-79 / L-D-25-81 / L-D-25-105



JEREMY FERRODEAU

